



CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 OCTOBRE 2025

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 juillet 2025

Rapport d'activité : arrêtés et décisions du 3^{ème} trimestre 2025 pris par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-18 et L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AFFAIRES GENERALES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

51 – Délibération relative au mandat pour l'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement destinée à assurer la pérennité des pistes dédiées à la défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) identifiées « S62-l'Aurelienne » et « S68-les Batailloles »

52 – Délibération relative à la présentation du Rapport d'Activité 2024 – Société Publique Locale « ID83 »

53 – Délibération relative à la présentation du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers (SIVAAD)

54 – Délibération relative à la présentation du rapport d'activité 2024 du Territoire d'Energie Var (TE83) / Symielec

55 – Délibération relative à la signature de la convention de partenariat revendeur/organisateur billetterie événement payant avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon pour l'année 2026

56 – Délibération relative à l'adhésion à la centrale d'achats entre la Commune et le SICTIAM

FINANCES

RAPPORTEUR : CLAUDE BETRANCOURT

- 57 – Délibération relative à la Décision Modificative n°1 – Budget principal
- 58 – Délibération relative aux créances éteintes des produits irrécouvrables – Budget principal
- 59 – Délibération relative à l'opération d'investissement réalisée pour le compte de tiers sur immeuble cadastré AN 1180 – 37 Rue Gambetta
- 60 – Délibération relative au maintien de la garantie d'emprunt / Fusion-absorption de la Société Logis Familial Varois par la Société 1001 Vies Habitat

CULTURE/MEDIATHEQUE

RAPPORTEUR : BLANDINE GOMART-JACQUET

- 61 – Délibération relative aux propositions de dépenses pour le fonctionnement et l'investissement du service Médiathèque

ADRESSAGE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

- 62 – Délibération relative aux dénominations de voies

SERVICES TECHNIQUES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

- 63 – Délibération relative aux propositions de dépenses pour le fonctionnement et l'investissement des Services Techniques
- 64 – Délibération relative à la signature de la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE + / Schéma directeur immobilier et énergie des écoles

ASSURANCES

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

65 – Délibération relative au remboursement de sinistre

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

RAPPORTEUR : CEDRIC OLIVIER

66 – Délibération relative aux propositions de dépenses pour le fonctionnement et l'investissement du service Sports et Vie Associative

URBANISME

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

67 – Délibération relative à la renonciation de l'exercice du droit de préemption pour la cession des fonds commerciaux ou artisanaux

68 – Délibération relative à la renonciation de l'exercice du droit de préemption urbain et du droit de préemption urbain renforcé

69 – Délibération relative à la cession de la parcelle communale cadastrée AN 486 – 6 rue de la République

PÔLE FAMILLE

RAPPORTEUR : SOPHIE LE METER

70 – Délibération relative aux propositions de dépenses dans l'intérêt des objectifs pédagogiques en direction des enfants dans le cadre de l'aisance aquatique

71 – Délibération relative aux propositions des propositions de dépenses pour le fonctionnement du service des Affaires Scolaires

72 – Délibération relative à la demande de subvention auprès du Département du Var pour l'achat d'un lave-vaisselle en faveur des écoles

POLICE MUNICIPALE/ ODP

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

73 – Délibération relative aux propositions de dépenses pour le fonctionnement et l'investissement du service Occupation du Domaine Public

74 – Délibération relative aux propositions de dépenses pour le fonctionnement et l'investissement de la Police Municipale

EVENEMENTIEL

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

75 – Délibération relative aux propositions de dépenses pour le fonctionnement du service Evènementiel

COMMANDE PUBLIQUE

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

76 – Délibération relative aux conditions financières et techniques de validation de l'appel d'offres ouvert pour la fourniture de gaz naturel et services associés

77 – Délibération relative à l'attribution du marché de travaux d'installation d'alarmes et mise en service pour le plan particulier de mise en sécurité des écoles

78 – Délibération relative à l'abandon de la procédure de Délégation de Service Public / Gestion de l'accueil du centre de loisirs

RESSOURCES HUMAINES

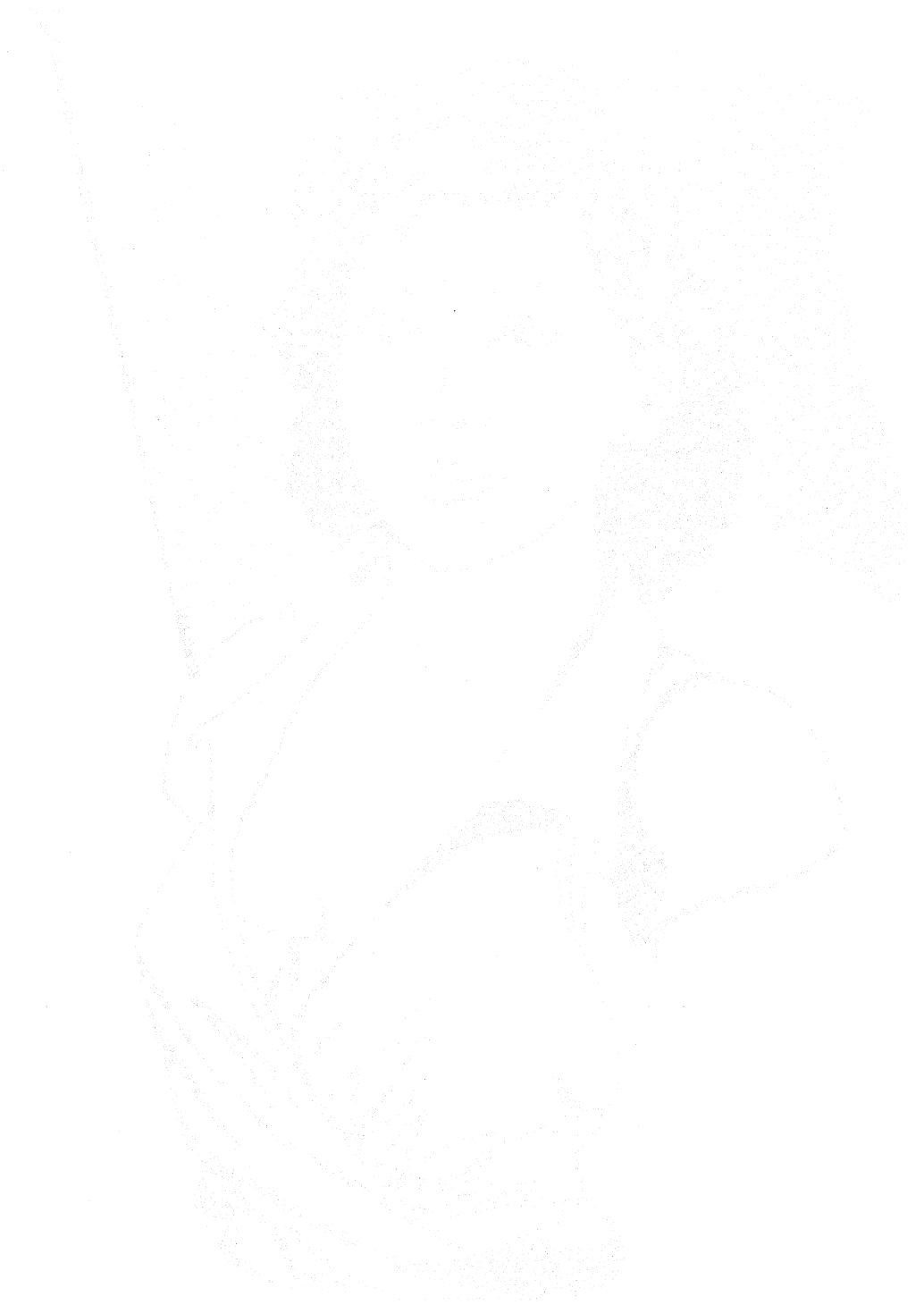
RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

79 – Délibération relative au complément de rémunération 2025

80 – Délibération relative à la création de poste

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- Information de Monsieur le Maire aux membres du Conseil Municipal relative à la modification du PLU





LISTE DES ARRÊTÉS PRIS DU 1^{er} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2025
EN VERTU DES ARTICLES L. 2122-18 ET L. 2122-22
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- 01/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT EN VUE DE L'INSTALLATION DE LA ZONE DE VIE DES FORAINS DURANT LA PERIODE DE LA FÊTE FORAINE, IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENER LE STATIONNEMENT DES VEHICULES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE N°690
- 01/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DE LA FETE FORAINE ORGANISEE PAR LA COMMUNE, IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENTER LE STATIONNMENT DES VEHICULES SUR LE TERRITOIRE N°691
- 01/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME COCHEZ GERANTE DE L'ETABLISSEMENT COTE SUD CHEZ KARINE ET JULIEN SOLLICITANT UNE AUTORISATION EXCEPTIONNELLE D'OCCUPATON TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE EXTENSION DE TERRASSE AU DROIT DE SON ETABLISSEMENT N°692
- 02/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME NGUYEN PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION SAINT-MAXIMINOISE SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE SON ANIMATION COMMERCIALE DEFILE DE MODE N°693
- 01/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME TARNAT GERANTDE L'ETABLISSEMENT LA VOIX DES ANGES SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX PORTES CARTES ET UN PORTE BIJOUX N°694
- 01/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M TELLI GERANT DE L'ETABLISSEMENT LE CARILLON SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TERRASSE N°695
- 01/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M FLORENS GERANT DE L'ETABLISSEMENT LA NOUVELLE EPOQUE SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TERRASSE COUVERTE ET D'UNE TERRASSE NON COUVERTE N°696
- 02/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE DFGM SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT CHEMIN DE BELLEVUE POUR LE COMPTE DE M COMBRET N°697

- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M AUDERMATTE SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORRAIRE POUR INSTALLER SON ATTRACTION MUSIK EXPRESS LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°698
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME AELTERS SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION MUZIK EXPRESS LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE ORGANISEE PAR LA COMMUNE N°698BIS
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME BONETTO SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION LA JOIE DES PETITS LORS DE LA FETE FORAINE MAIRE MADELEINE N°699
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME BONETTO SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORRAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION LA PECHE AUX CANARDS LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°700
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M DAMEZ SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE POUR INSTALLER SON ATTRACTION STOP DELICE LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°701
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M DEBARD SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE POUR INSTALLER SON ATTRACTION TIR A LA CARABINE LORS DE LA FETED FORAINE MARIE MADELEINE N°702
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M DEBARD SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE POUR INSTALLER SON ATTRACTION PINCE GRUE LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°703
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME GORI SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR INSTALLER SON ATTRACTION AUTO SKOOTER LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°704
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M GUTTIN SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR INSTALLER SON ATTRACTION TARZAN LORS DE LA FETE FORAINE MAIRE MADELEINE N°705
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M HORNECH SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION JEUX DE FLECHETTES LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°706
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M KERWICH SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION STRUCTURE GOMFLABLE LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°707

- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M KERWICH SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION HIGH ENERGY LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°708
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MARTEL SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER TRAMPOLINE LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°709
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REPARATION D'UN CANALISATION POUR LE COMPTÉ D'ORANGE N°710
- 03/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE MME KAPLAN NANN GERANT DE L'ETABLISSEMENT SONAKA SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE SUR LE DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UN PORTANT D'UN MANNEQUIN ET D'UN CORDON AU DROIT DE SON COMMERCE N° 711
- 09/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MARTIN DE CHAMAS SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION SCALEXTRIC CIRCUIT 2000 LORS DE LA FETE MARIE MADELEINE N°712
- 09/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M HUBERT SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER UNE ATTRACTION CHURROS LORS DE LA FETE MARIE MADELEINE N°713
- 04/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M DEBARD SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION MINI SKOOTER LORS DE LA FETE MARIE MADELEINE N°714
- 09/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M HUBERT SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION SONIC LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE N°715
- 8/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE D'EVENEMENTIEL SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION LES MARCHES A LA BELLE ETOILE N°716
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MENGUYEN PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION SAINT-MAXIMINOISE COMMECANTS ARTISANS SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER UNE ANIMATION COMMERCIALE JEUX EN FAMILLE N°717

- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M SASSINE GERANT DE L'ETABLISSEMENT OTOMO SUSHI SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TERRASSE NON COUVERTE AU DROIT DE SON ETABLISSEMENT N°718
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME LAGROT GERANTE DE L'ETABLISSEMENT «PASTA LUCA» SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORRAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TERRASSE BOULEVARD JEAN JAURES N°719
- 07/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT POUR LE BON DEROULEMENT DU DEFILE DE MODE ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION ASMCA SOLLICITE UNE REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT DES VEHICULES SUR LA COMMUNE N°720
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT POUR LA SECURISATION IL EST STRICTEMENT INTERDIT A TOUTE PERSONNE D'ACCEDER AU PODIUM PLACE MALHERBE N°721
- 16/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DU REPAS OPEN ARTS DANS LA RUE ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION COLLECTIF OPEN ARTS SOLLICITANT DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNMENT DES VEHICULES SUR LA COMMUNE LE 27 SEPTEMBRE 2025 N°722
- 10/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DU FORUM DU HANDICAP ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION HANDILAVIE SOLLICITANT DE REGLEMENTER LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION DES VEHICULES SUR LA COMMUNE LE 22 NOVEMBRE 2025 N°723
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE LA SOCIETE ENSIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET RACCORDEMENT ELECTRIQUE POUR LE COMPTE DE ENEDIS N°724
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SARE REPRESENTEE PAR MME BORNE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LIGNES AERIENNE ET REMPLACEMENT DES SUPPORTS POUR LE COMPTE DE ENEDIS N°725
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURES DE CHAMBRES EXISTANTES POUR TIRAGE DE CABLES FIBRE OPTIQUE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°726
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE EVENEMENTIEL SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION LES NUITS DU PARVIS N°727

- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE EVENEMENTIEL SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION LES VENDREDIS DE L'ENCLOS N°728
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SARL LJC SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE POUR INSTALLER UN ECHAGAUDAGE DE PIEDS AU DROIT DE LA PLACE MARTIN BIDOURE ET STATIONNER UN VEHICULE EN FACE DE LA PLACE MARTIN BIDOURE POUR EFFETUER DES TRAVAUX DE RENOVATION DE TOITURE POUR LE COMPTE DE L'AGENCE GUY HOQUET N°729
- 08/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE TOITURE D'AQUI SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ETANCHEITE D'UNE CHEMINEE POUR LE COMPTE DE M COQUILLAT N°730
- 09/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE DEMENAGEMENT MILLOT GROUPE FLIPE SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE IMMATRICULE FE-637-VG POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT N°731
- 10/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SPIE CITY NETWORKS SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURES DE CHAMBRES EXISTANTES SUR CHAUSSEE POUR AIGUILLAGE ET TIRAGE DE CABLES POUR LE COMPTE D'ORANGE N°732
- 10/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE AUX FONCTIONS DE MESSIEURS GRECARD ET RAVOTTI EN TANT QUE MANDATAIRE DE LA REGIE DE RECETTES OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RECETTES PERCUES SUR LA COMMUNE N°733
- 16/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS INTITULEES LES NUITS DU PARVIS ORGANISEES PAR LA COMMUNE SOLLICITANT DE REGLEMENTER LE STATIONNEMENT DES VEHICULES LES MARDIS 5 ET 12 AOUT 2025 N°734
- 17/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M DULGER GERANT DE L'ETABLISSEMENT L'EDEN SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC TOUT LES MERCREDIS VENDREDIS ET SAMEDIS DU 11 JUILLET AU 30 AOUT 2025 POUR L'ORGANISATION DE SON ANIMATION KARAOKE N°735
- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE CIRCET SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN POTEAU TELECOM EN LIEU ET PLACE CHEMIN DES PEYROUAS POUR LE COMPTE D'ORANGE N°736
- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE CIRCET SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN POTEAU TELECOM EN LIEU ET PLACE CHEMIN DE BARCELONE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°737

- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE CIRCET SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 4 POTEAUX TELECOM EN LIEU ET PLACE CHEMIN DE SAINT MITRE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°738
- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME CERNIAC SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN EMMENAGEMENT RUE MARCEAU N°739
- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SASU BS VOIRIE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION DE LA COUCHE DE ROULEMENT DU GIRATOIRE POUR LE COMPTE DDU DEPARTEMENT DU VAR N°740
- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SASU BS VOIRIE SOLLICITANT UNE AUTORISATION UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR TOUS LES VEHICULES POIDS LOURDS TRAVERSEE DE SAINT MAXIMIN PAR LA DN 7 QUI EMPRUNTENT LA DEVIATION N°741
- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME LOTTA GERANTE DE L'ETABLISSEMENT « UNE FLEUR DANS MON GRENIER » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX ETALAGES RUE DE LA REPUBLIQUE N°742
- 15/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME CHETELAT-PELE SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUELE VEHICULE IMMATRICULE EY-204-EM PUISSE ACCEER AU CHEMIN DE BERNE POUR EFFECTUER UN EMMENAGEMENT N°743
- 16/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M BIELAWSKI REPRESENTANT DE LA SARL SET MECALIGNE SOLLICITANT NE AUTORISATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR EFFECTUER DESTRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU BT ET IMPLANTATION D'UN POTEAU SUR TROTTOIR AVEC REFECTION A L'IDENTIQUE POUR LE COMPTE D'ENEDIS N°744
- 16/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DES OBSEQUES DE M RAVOTTI EN LA BASILIQUE SOLLICITANT DE REGLEMENTER LE STATIONNEMENT DES VEHICULES PLACE JEAN SALUSSE DE 7H A 12H LE 18 JUILLET 2025 N°745
- 16/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DU TOURNAGE DU REPORTAGE POUR LA CHAINE AMERICAINE ABC NEWS IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENTER LE STATIONNEMENT DES VEHICULES SUR LA COMMUNE LE 27 JUILLET 2025 N°746
- 16/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE COLAS SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE TALUS PAR UNE CREATION D'UN MUR DE SOUTENEMENT POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE N°747

- 26/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M CERUTTI PRESIDENT DE PROVENCE ECONOMIE SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION D'UN SALON DES ENTREPRENEURS N°748
- 17/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M HUBERT SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON ATTRACTION NIKITA LORS DE LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE ORGANISEE PAR LA COMMUNE N°749
- N°750 ANNULÉ
- 17/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR L'INTERDICTION DE LA CONSOMMATION ET L'ABANDON DE PROTOXYDE D'AZOTE SUR TOUT LE TERRITOIRE COMMUNAL N°751
- 17/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA REGLEMENTATION DE LA TENUE VESTIMENTAIRE ET LES BONNES MŒURS DANS LES LIEUX PUBLICS OU ACCUEILLANTS DU PUBLIC SUR LE CENTRE VILLE N°752
- 18/07/2025 ARRETE DE MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE ENSIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET RACCORDEMENT ELECTRIQUE POUR LE COMPTE DE ENEDIS N°753
- 24/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMNDE D'AUTORISATION DE POSE D'ENSEIGNES SUR LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ RN7 SUR LA COMMUNE N°754
- 21/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SOLLICITANT A LA SOCIETE GOYER TERRASSEMENT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LE VEHICULE PUISSE ACCEDER AU CHEMIN DE FONT TROUVADE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR MME IVALDI N°755
- 21/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SARE REPRESENTEE PAR MME BORNE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LIGNES AERIENNES ET REMPLACEMENT DES SUPPORTS POUR LE COMPTE D'ENIEDIS N°756
- N°757 ANNULÉ
- 22/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME LAMY GERANTE DE L'ETABLISSEMENT LE BOUDOIR DE COLETTE SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TABLE ET DEUX TABOURETS SUR LE DOMAINE PUBLIC N°758
- 22/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M CREDI REPRESENTANT DU FOURNISSEUR D'ENERGIE ENEDIS SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN CAMION NACELLE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE N°759

- 23/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE ENSIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UNE REMORQUE CONTAINER DES FOURNITURES TPC POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR RACCORDEMENT ELECTRIQUE POUR LE COMPTE DE ENEDIS N°760
- 23/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMENADE DE LA SOCIETE ENSIO SOLLICITANT DE DEROGATION DE TONNAGE POUR QU ELEURS VEHICULES PUISSENT ACCEDER AU CHEMIN DE BERNE POUR EFFECUTER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR LE COMPTE DE ENEDIS N°761
- 23/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M KERWICH SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER UNE ATTRACTION LE TOUR DU MONDE POUR LA FETE FORAINE MARIE MADELEINE ORGANISEE PAR LA COMMUNE N°762
- 23/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE DEPOSE D'UN APPUI TELECOM POUR LE COMPTE D'ORANGE N°763
- 23/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME RAGUET GERANTE DE L'ETABLISSEMENT ACTIF C SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE VITRINE N°764
- 24/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SET MECALIGNE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE ET DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION DEFINITIVE EN ENROBE A CHAUD POUR LE COMPTE D'ENEDIS N°765
- 24/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE EVENEMENTIEL EST AUTORISE A OCCUPER TEMPORAIREMENT LE DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION LORS DE LA MANIFESTATION COMMEMORATION DU 19 AOUT 1945 SUIVI D'UN APERITIF N°766
- 24/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE EVENEMENTIEL EST AUTORISE A OCCUPER TEMPORAIREMENT LE DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION LORS DE LA MANIFESTATION BAL DU 19 AOUT 2025 N°767
- 24/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE EVENEMENTIEL EST AUTORISE A OCCUPER TEMPORAIREMENT LE DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION LORS DE LA MANIFESTATION FEU D'ARTIFICE ET DEFILE N°768
- 24/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE ENSIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE ET DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFETION DU TROTTOIR EN BETON DESACTIVE POUR LE COMPTE D'ENEDIS N° 769
- 04/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT MODIFIANT LE REGLEMENT GENERAL DE POLICE PORTANT SUR L'AIRE DE JEUX ET PUMPTRACK DU LCOS DE ROQUES N°770

- 28/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M HOUACHE SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE GAMBETTA N°771
- 28/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE EUROTEC FRANCE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU POUR LE COMPTE DE ENEDIS N°772
- 28/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DU FEU D'ARTIFICE QUI SE DEROULE LE 19 AOUT 2025 ET SERA TIRE AU NIVEAU DE L'AIRE DE JEUX ENFANTS/ PUMPTRACK, IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES SUR LA COMMUNE N°773
- 28/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION INTITULEE BAL DU 19 AOUT QUI SE DEROULE LE MARDI 19 AOUT 2025, IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENTER LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION DES VEHICULES SUR LA COMMUNE N°774
- 28/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE DEMECO SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AU DROIT DU CHEMIN DE LA GARE POUR LE COMPTE DE M BOYER N°775
- 28/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT POUR LE BON DEROULEMENT DU FORUM DES ASSOCIATIONS ORGANISE PAR LA COMMUNE, IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES LE SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025 N°776
- 28/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M CORTEZ PRESIDENT DU CELLIER DE LA SAINTE BAUME SOLLICITANT D'AUTORISER LES COOPERATEURS AYANT DES PARCELLES SUR LA COMMUNE POUR QU'ILS PUISSENT POUVOIR EFFECTUER DE NUIT DES OPERATIONS DE VEDANGE A DESTINATION DE LA CAVE COOPERATIVE N°777
- 29/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU BT ET IMPLANTATION D'UN POTEAU SUR TROTTOIR AVEC REFECTION A L'IDENTIQUE ET CONFECTION DE TROIS BOITES SOUTERRAINES BOULEVARD ST JEAN POUR LE COMPTE DE ENEDIS N°778
- 29/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE AXIONE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'AIGUILLAGE DANS LES CHAMBRES TELECOM ORANGE POUR LE COMPTE DE BOUYGUES TELECOM N°779
- 29/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE DEMENAGEMENTS TDN SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD REY N°780

- 29/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M SUCCI SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE DE PIEDS AUD DROIT DE LA RUE KLEBER ET STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOVATION DE TOITURE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE N°781
- 29/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M SUCCI SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE POUR INSTALLER UNE ECHAFAUDAGE DE PIEDS AUD ROIT DE LA RUE REPUBLIQUE ET STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOVATION DE TOITURE ET RAVALEMENT DE FACADE POUR LE COMPTE DE MME TORPHY N°782
- 30/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M GIRAUD SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REPARATION D'UN RIDEAU METALLIQUE RUE DU GENERAL DE GAULLE N°783
- 30/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M EYME-ROSSAT AUTORISE D'OCCUPE UN EMPLACEMENT SUR LE DOMAINE PLACE MALHERBE A L'OCCASION DU MARCHE DU WEEK-END N°784
- 31/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DE LA SOIREE SPECTACLE CONTRE LA MUCOVISIDONS ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION MICRO LA PLUME IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENTER LE STATIONNEMENT DES VEHICULES SUR LA COMMUNE N°785
- 30/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SARL AUTOMATISME ELEC SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE POSE D'UN STORE POUR LE COMPTE DE L'ETABLISSEMENT LA BEAUTE DES SENS RUE GENERAL DE GAULLE N°786
- 30/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURES DE CHAMBRES EXISTANTES POUR TIRAGE DE CABLES FIBRE OPTIQUE AVENUE MARECHAL FOCH POUR LE COMPTE D'ORANGE N°787
- 30/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ENSIO SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LEURS VEHICULES PUISSENT ACCEDER AU CHEMIN DE BERNE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR LE CONMPTE D'ENEDIS N°788
- 30/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ENSIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UNE REMORQUE CONTAINER ET DES FOURNITURES TPC POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR RACCORDEMENT ELECTRIQUE CHEMIN DE BERNE POUR LE COMPTE D'ENEDIS N°789
- 30/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DELEGATION TEMPORAIRE DE SIGNATURE POUR ASSURER LA SUPPLEANCE DE M LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES CONGES A MME DAVICO-MELEK N°790

- 31/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M GUILLAUME GERANT DE LA SARL VP BTP SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE DE PIEDS RUE DU 11 NOVEMBRE ET STATIONNER UN CAMION BENNE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FACADE POUR COMPTE DE MME DONNARUMMA N° 791
- 31/07/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE CHAMBRE EISTANTE POUR TIRAGE DE CABLE FIBRE OPTIQUE RUE DES FONTAINES POUR LE COMPTE D'ORANGE N°792
- 01/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA NECESSITE D'INTERDICTION A L'ACCES DU PODIUM AU JARDIN DE L'ENCLOS. TOUTE INFRACTION AUX DISPOSITIFS DU PR2SENT ARRETE SERA CONSTATEE ET POURSUIVIE CONFORMEMENT AUX LOIS ET REGLEMENTS EN VIGUEUR N° 793
- 11/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE CULTUREL SOLLICITANT UNE AUTORISATION D4OCCUPATION TEMPRORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION NUITS DU PARVIS N°794
- 04/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M GOYER TERRASSEMENT SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LE VEHICULE PUISSE ACCEDER AU CHEMIN DES 4 PLATANES POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR LE COMPTE DE M URRUTY N°795
- 04/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UN RESEAU BT ET IMPLANTION D'UN POTEAU SUR TROTTOIR AVEC REFECTION A L'IDENTIQUE ET CONFECTION DE TROIS BOITES SOUTERRAINES BOULEVARD ST JEAN POUR LE COMPTE D'ENEDIS N° 796
- 05/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT ALIGNEMENT AU CHEMIN SAINT SIMON N°797
- 05/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE LES DEMENAGEMENTS CROISSETTE SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD JEAN JAURES N°798
- 06/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE TOITURES D'AQUI SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE TRAVERSE GUTENBERG POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CHANGEMENT D'UN VELUX SUR TOITURE POUR LE COMPTE DE M COQUILLAT N°799
- 07/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M OLIVIER GERANT DE LA SOCIETE TLM 2008 SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LES VEHICULES PUISSENT ACCEDER AU CHEMIN DU PETIT RECOURS POUR EFFECTUER LA LIVRAISON D'UNE CUVE POUR LE COMPTE DE M WATER N°800

- 07/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M OLIVIER GERANT DE LA SOCIETE TLM 2008 SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LES VEHICULES PUISSENT ACCEDER AU CHEMIN DU MOULIN POUR EFFECTUER LA LIVRAISON D'UNE CUVE POUR LE COMPTE DE M WATER N°801
- 08/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA SECURITE DES USAGER DE LA VOIE PUBLIQUE ALLEE MARCEL PAGNOL ETAT DEGRADE DE LA CHAUSSEE RENDANT LA CIRCULATION DANGEREUSE N°802
- 08/06/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M BORDET SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECUTER UN EMMENAGEMENT AVENUE DU XVEME CORPS N°803
- 11/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE ET DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE REPARATION DE CANALISATION POUR LE COMPTE D'ORANGE N° 804
- 12/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M RODIAC SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT CHEMIN DE LA GARE N°805
- 19/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME CALLIGARIS SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN EMMENAGEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE N°806
- 25/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M SEROPIAN GERANT DE L'ETABLISSEMENT « CHEZ JULIETTE » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORRAIRE DU DOMAINE PUBLIC LA MISE EN PLACE D'UNE TERRASSE NON COUVERTE RUE GENERAL DE GAULLE N°807
- 20/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE M CASTALDO GERANT DE LA BOUTIQUE AMANDALYS SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX MANNEQUINS SUR LE DOMAINE PUBLIC RUE MIRABEAU N°808
- 20/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M BALCOU GERANT DE L'ETABLISSEMENT MARIA MAGDALENA SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SCOOTER VESPA EN METAL ET BOIS COMME DECORATION RUE DU GENERAL DE GAULLE N°809
- 20/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M CASTALDO GERANT DE LA BOUTIQUE CONCEPT STORE DE CHARLY SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX MANNEQUINS SUR LE DOMAINE PUBLIC RUE MIRABEAU N°810
- 25/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA NOMINATION DESIGNANT UN REGISSEUR TITULAIRE ET UN REGISSEUR SUPPLEANT ET DES MANDATAIRES DE LA REGIE DE RECETTES PROLONGEE ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES N°811
- 20/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME GALANT SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD BONFILS N°812

- 20/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME BASTIE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN EMMENAGEMENT BOULEVARD BONFILS EN FACE DE LA RUE DENFERT ROCHEREAU N°813
- 22/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE SPORTS VIES ASSOCIATIVES SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DU FORUM DES ASSOCIATIONS PLACE MALHERBE BOULEVARD BONFILS PLACE JEAN SALUSSE N°814
- 26/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME GRUET GERANTE DE L'ETABLISSEMENT LE NEMROB SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE SOIREE MUSICALE N°815
- 26/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLUTION 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES POUR TIRAGE DE LIGNES TELECOM CHEMIN DE LA GARE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°816
- 26/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE CIRCET SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN POTEAU TELECOM EN LIEU ET PLACE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°817
- 26/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA COMMUNE D'EFFECTUER UN MARQUAGE AU SOL « ZEBRA » AU NIVEAU DU N°64 (CENTRE AMBROISE PARE) DE LA RUE GUTENBERG N°818
- 26/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR L'AUTORISATION D'INSTALLATION DE POSE D'ENSEIGNES AU 18 RUE DU COUDOULET N°819
- 26/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR L'AUTORISATION D'INSTALLATION DE POSE D'ENSEIGNES AU 8 RUE DU COUDOULET N°820
- 27/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M CAILLOL SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN CAMION NACELLE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMISE EN PLACE DE TUILES ET PANNEAUX SOUS TOITURE QUI ONT GLISSE DANGEREUSEMENT AU 18 AVENUE ALBERT 1^{ER} N°821
- 27/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M DROIN SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE AFIN QUE LE VEHICULE DE LA SOCIETE NAJMC PUISSE ACCEDER AU CHEMIN DU GRAND RAYOL POUR EFFECTUER UNE LIVRAISON DE MATERIEL N°822
- 27/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MONNET GERANT « SAGA SUSHI » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE UNE TERRASSE AVENUE ALBERT 1^{ER} N°823

- 27/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MARAL GERANT DE L'ETABLISSEMENT « GRILL FOOD » SIS 8 AVENUE ALBERT 1^{ER} SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX TERRASSES N°824
- 21/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE JEFF DE BRUGES SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TERRASSE ET DE TROIS APPAREILS A GLACES N°825
- 29/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M AVCI GERANT « NEMO - SNACK ISTANBUL » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UN PANNEAU PUBLICITAIRE ET UNE TERRASSE N°826
- 29/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT UNE AUTORISATION D'OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT « AIRE DE JEUX 1 A 3 ANS » CLOS DE ROQUES ET AVENUE DU PERE LAGRANCE A OUVRIR ET A RECEVOIR DU PUBLIC N°827
- 29/08/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE REGLEMENT GENERAL DE POLICE L'AIRE DE JEUX 1 A 3 ANS DU CLOS DE ROQUES N°828
- 01/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION L'ESPACE POUR TOUS SOLLICITANT DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES RUE MIRABEAU N°829
- 16/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DE LA GRANDE BRADERIE DE L'ASSOCIATION L'ESPACE POUR TOUS SOLLICITANT DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES N°830
- 16/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT LA MEDIATHEQUE SOLLICITANT DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES RUE MIRABEAU DU N°1 AU 15 N°831
- 02/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MAGGIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE SON ANIMATION COMMERCIALE « DEFILE DE MODE » RUE MIRABEAU N°832
- 02/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M CHOPPELO SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE SA MANIFESTATION « OPEN ARTS DANS LA RUE » PLACE HOCHÉ N°833
- 02/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME LANGLOIS SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT TRAVERSE GUTENBERG N°834
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M CIVELLO SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR QUE LA SOCIETE POINT P PUISSE STATIONNER UN VEHICULE POIDS LOURD POUR EFFECTUER UNE LIVRAISON DE BETON N°835

N°836 ANNULÉ

- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M FERAUD VICE-PRESIDENT DE L'ASSOCIATION « SMAC » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER LE SEMI-MARATHON DES VIGNOBLES N°837
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MAGGIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE MANIFESTATION OCTOBRE ROSE PLACE MALHERBE N°838
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE MEDIATHEQUE SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER UNE MANIFESTATION « MEDIATHEQUE EN FETE » PARVIS DE LA CROISEE DES ARTS N°839
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M IBANEZ PRESIDENT DE L'ASSOCIATION « DU MICRO A LA PLUME » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER UNE MANIFESTATION « SPECTACLE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE » N°840
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DU « CROSS DU COLLEGE » SOLLICITANT QU'IL EST NECESSAIRE DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNMENT DES VEHICULES ALLEE DES CHENES KERMES N°841
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE FLIPPE DFGM SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UNE VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT DE LA RUE BAUDIN SUR LA RUE GENERAL DE GAULLE POUR LE COMPTE DE M GULLEMAIN N°842
- N°843 ANNULÉ
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE MARIANI SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'INSTALLER UNE BASE VIE DANS LE CADRE DU CANTIER DE RESTRUCTURATION DE L'HÔTEL DIEUX « UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE » PLACE VOLTAIRE AINSI QUE L'INSTALLATION D'UNE BENNE A GRAVAS RUE COLBERT AU DROIT DE L'HÔTEL DIEUX N°844
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE MARIANI SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LEURS VEHICULES PUISSENT ACCEDER LA PLACE VOTAIRE POUR EFFECTUER LA LIVRAISON DE MATERIAUX ET L'ENLEVEMENT DE BENNE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE N°845
- 03/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE M LANGLOIS DIRECTEUR GENERAL DE LA SAS MAXGO 7 SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR QUE LA SOCIETE DECLIC ENSEIGNES PUISSE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT GRAND OPTICAL N°846

- 04/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MAGGIO PRESIDENT DE L'ASSOCIATION « ESPACE POUR TOUS » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER UNE « GRANDE BRADERIE » N°847
- 16/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MASSIANI SECRETAIRE GENERAL DE L'ASSOCIATION « NOSTO FE » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATION « PELERINAGE NOSTO FE 2025 N°848
- 04/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME NICOLAS PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION « HANDILAVIE » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER UN « FORUM DU HANDICAP » PARKING DU JARDIN D'ENFANTS PLACE DE L'ATRE DE TASSIGNY N°849
- 04/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SARL SPINELLI BATIMENT SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE DE PIEDS AU DROIT DE L'ETABLISSEMENT DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR CHEMIN DU REAL VIEUX AINSI QU'EN FACE LE PÔLE CULTUREL POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADE POUR LE COMPTE DU CREDIT AGRICOLE N°850
- 05/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE MAÇONNERIE DSC SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LEURS VEHICULES PUISSENT ACCEDER AU CHEMIN DU MOULIN POUR EFFECTUER DES LIVRAISONS DE MATERIAUX POUR LE COMPTE DE LA SCEA ST JACQUES N°851
- 05/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M LATTUGONI GERANT DE LA SAS CO GEX BAT SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE DE PIEDS AU DROIT DU 3 CHEMIN DE LA GARE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION DE TOITURE N°852
- 05/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE LA SOCIETE SOLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE CHAMBRE EXISTANTE POUR DEPOSER DES CÂBLES EN CUIVRE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°853
- 06/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA MISE EN SECURITE – PROCEDURE URGENTE DE CETTE SITUATION COMPROMET LA SECURITE DES TIERS DU FAIT DU RISQUE D'UN NOUVEL EFFONDREMENT DE TOITURE AU SIS 4 RUE DE LA REPUBLIQUE N°854
- 08/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR L'AUTORISATION D'ACCES A L'IMMEUBLE SIS 4 RUE DE LA REPUBLIQUE AFIN QUE L'EXPERT CONSTATE LES DESORDRES ET DEFINIE LES MESURES DE MISE EN SECURITE A PRENDRE POUR Y METTRE FIN N°855
- 09/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT LA DELEGATION TEMPORAIRE DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL POUR LA CELEBRATION D'UN MARIAGE PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL - M OLIVIER BARRAU N°856

- 09/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT LA DELEGATION TEMPORAIRE DANS LES FONTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL POUR LA CELEBRATION D'UN MARIAGE PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL - M ALAIN ROGER N°857
- 09/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT LA DELEGATION TEMPORAIRE DANS LES FONTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL POUR LA CELEBRATION D'UN MARIAGE PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL - M OLIVIER BARRAU N°858
- 09/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT LA DELEGATION TEMPORAIRE DANS LES FONTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL POUR LA CELEBRATION D'UN MARIAGE PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL - MME HELENE HENRI N°859
- 08/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME SORRIBAS GERANTE DE L'ETOILE DE LA SAINTE BAUME SOLLICITANT L'AUTORISATION DE LAISSER SON ETABLISSEMENT OUVERT JUSQU'A TROIS HEURES DU MATIN A L'OCCASION D'UN ANNIVERSAIRE ET D'UN MARIAGE N°860
- 09/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE SPORTS VIES ASSOCIATIVES ET MANIFESTATIONS UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER UNE MANIFESTATION « FORUM DES ASSOCIATIONS 2025 » N°861
- 12/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU SERVICE SPORTS VIES ASSOCIATIVES ET MANIFESTATIONS UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR ORGANISER UNE MANIFESTATION « FORUM DES ASSOCIATIONS 2025 » CHANGEMENT DE DATE POUR CAUSE D'INTEMPERIE N°861 BIS
- 09/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M PINTE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN EMMENAGEMENT N°862
- 10/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M HOFFERER GERAND DE LA SOCIETE GROUPE FH SOLLICITANT UNE AUTORISATION POUR STATIONNER UN VEHICULE NACELLE ET UN CAMION BENNE POUR EFFEUER DES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE LA TOITURE AU 4 RUE REPUBLIQUE POUR LE COMPTE DE MME CRISTEL PREVOT N°863
- 09/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M ESCALIER GERAND DE L'ETABLISSEMENT OIA BEAUTY UNIVERS HOLDING SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TABLE DE 1 METRE DEVANT SON COMMERCE POUR LA BRADERIE ORGANISEE PAR LES COMMERÇANTS N°864
- 10/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SOLUTIONS 30 SUD EST SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE CHAMBRE EXISTANTE POUR TIRAGE DE CÂBLE TELECOM POUR LE COMPTE D'ORANGE N°865

- 10/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA MISE EN SECURITE - PROCEDURE URGENTE DE CETTE SITUATION COMPROMET LA SECURITE DES TIERS DU FAIT DU RISQUE D'UN NOUVEL EFFONDREMENT DE TOITURE AUSIS 4 RUE DE LA REPUBLIQUE N°866
- 10/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SARE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DEPOSE DE SUPPORTS POUR LE COMPTE D'ENEDIS N°867
- 10/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M OLIVIER GERANT DE LA SOCIETE TLM 2008 SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LES VEHICULES PUISSENT ACCEDER A LA ROUTE DE MARSEILLE POUR EFFECTUER LA LIVRAISON D'UNE CUVE POUR LE COMPTE DE M WATER N°868
- 12/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TRANCHEE EN TRAVERSEE DE CHAUSSEE POUR ALIMENTATION ELECTRIQUE POUR LE COMPTE D'ENEDIS N°869
- 12/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR L'INTERDICTION D'ACCES AU PUBLIC DES ETAGES DE L'IMMEUBLE SIS 6 RUE DE LA REPUBLIQUE PRESENTANT DES RISQUES POUR LA SECURITE DES PERSONNES NOTAMMENT EN RAISON DE POUTRES FISSUREES, TOITURE VETUSTE N°870
- 12/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE POSE D'ENSEIGNES ZONE DE LA LAOUVE N°871
- 12/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M GUILLAUME GERANT DE LA SARL VP BTP SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE VOIRIE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE DE PIEDS AU DROIT DU N°3 ET 3 BIS RUE DU 11 NOVEMBRE ET STATIONNER UN CAMION BENNE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADE POUR LE COMPTE DE MME DONNARUMMA N°872
- 12/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MAGGIO SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE L'ANIMATION COMMERCIALE « DEFILE DE MODE » N°873
- 15/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M GUEDJ GERANT DE LA SARL PAMICHE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN CAMION NACELLE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CHANGEMENT D'UNE HOTTE ASPIRANTE CHEMIN DES FONTAINES N°874
- 15/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME CLEMENT SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN EMMENAGEMENT PLACE MARTIN BIDOURÉÉ N°875
- 15/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M JACOPINI ET MME DEVISME SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT TRAVERSE GUTENBERG N°876

- 15/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DU DEFILE DE MODE ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION ESPACE POUR TOUS SOLLICITANT DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES RUE MIRABEAU N°877
- 16/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MJATTARI GERAND DE L'ETABLISSEMENT « DALL'ROYAL » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UNE TERRASSE NON COUVERT AU PARKING DU LYCEE MAURICE JANETTI QUARTIER MIRADE N°878
- 16/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M PELLEGRINI GERANT DE L'ETABLISSEMENT « LE PIQUE NIQUE » SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE DE TROIS TERRASSES NON COUVERTES PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY N°879
- 16/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE SPIE CITY NETWORKS SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX D'OUVERTURES DE CHAMBRE EXISTANTES SUR CHAUSSEE POUR TIRAGE DE CÂBLES POUR LE COMPTE D'ORANGE N°880
- 16/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LE BON DEROULEMENT DE LA PROCESSION RELIGIEUSE « PELERINAGE NOSTRE SEIGNEUR DES MIRACLES » SOLLICITANT DE REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DES VEHICULES A L'AVENUE DE LA LIBERATION, PLACE DE LA VICTOIRE, BOULEVARD DOCTEUR BONFILS N° 881
- 17/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE LA SOCIETE SPIE NETWORKS SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER ET DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE DEUX APPUIS POUR LE COMPTE D'ORANGE IMPASSE DU PETIT RAYOL N°882
- 17/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M^e HUBERT SOLLICITANT L'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR INSTALLER SON STAND DE CHURROS LORS DE LA FOIRE AUX SANTONS N°883
- 22/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR L'AUTORISATION D'OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT « LES CHOUPIDOUX » 5^{ème} CATEGORIE DE TYPE R A LA ZONE DE LA MAXIMINOISE ZA DU CHEMIN D'AIX N°884
- 19/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME DOS SANTOS SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE MARCEAU N°885
- 19/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA MAIN-LEVEE DE MISE EN SECURITE – PROCEDURE ORDINAIRE DRESSEE PAR M SIMONE ANTONIUCCI INGENIEUR STRUCTURE GERANT DE LA SOCIETE SOLIA- QUE LA SECURITE DES OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE RUE MARCEAU N'EST PLUS COMPROMISE N°886
- 19/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE ENSIO SUD SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR REALISER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET RACCORDEMENT ELECTRIQUE POUR LE COMPTE DE ENIDIS AU CHEMIN DES BERGERS N°887

- 22/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE M IBAGNEZ GERANT DE LA SARL BETON IMPRIME SUD EST SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LES VEHICULES DE LA SOCIETE BONIFAY PUISSENT ACCEDER AU CHEMIN MIGNON POUR EFFECTUER DES LIVRAISONS DE BETON ET DE MATERIAUX N°888
- 23/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION LIONS CLUB SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC SUR LE MARCHE DU MERCREDI POUR UNE VENTE DE ROSES JAUNES AU PROFIT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER N°889
- 23/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M FERAUD VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION «SMAC» SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DU SEMI-MARATHON DES VIGNOBLES 2025 N°890
- 24/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA SECURITE DES USAGERS SOLLICITANT QU'IL EST NECESSAIRE DE CREER UN PASSAGE PIETONS AU CHEMIN DU REAL VIEUX (SUR LE RALENTISSEUR FACE A L'ETABLISSEMENT LAFITAU) EFFECTUER PAR LES SERVICES TECHNIQUES N°891
- 24/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION DE POSE D'ENSEIGNES AVENUE ALBERT 1^{ER} - LASER 26 N° 892
- 25/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME BLANC RANDAZZO GERANTE DE L'ETABLISSEMENT « LES FEERIES DE SANDRINE » SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROTANT MOULIN BOULEVARD JEAN JAURES N°893
- 25/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME PAPERÀ GERANTE DE L'ETABLISSEMENT « LE FOURNIL PROVENÇAL » SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE DE DEUX TERRASSES AU CHEMIN DES FONTAINES N°894
- 26/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M LOUVET SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UN « ACCES BATEAU » ROUTE DE BARJOLS N°895
- 26/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE ADI PACA SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE CIRCULATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CAROTTAGES D'ENROBES ROUTIERS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE CHEMIN DES BERGERS N°896
- 23/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION LIONS CLUB BRIGNOLES-SAINT-MAXIMIN SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SUR LE MARCHE DU MERCREDI POUR UNE VENTE DE ROSE JAUNES AU PROFIT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER N°897

- 26/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC SUR LE MARCHE DU MERCREDI POUR SENSIBILISER LE PUBLIC CONTRE LE JET DE MEGOTS SUR LA VOIE PUBLIQUE N°898
- 30/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE MME BENIDIRI PROFESSEUR AU LYCEE RAYNOUARD A BRIGNOLES SOLLICITANT UNE AUTORISATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SUR LE MARCHE DU MERCREDI POUR UNE VENTE DE CHOCOLATS AFIN DE PARTICIPER AU France CHALLENGE N°899
- 29/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M POURRIERE GERAND DE LA SAS POURRIERE ELECTRICITE SOLLICITANT UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN CAMION NACELLE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN GROUPE DE CLIMATISATION SUR TOITURE RUE GENERAL DE GAULLE POUR LE COMPTE DE M GABARRE N°900
- 25/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE N°901
- 29/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M PINATEL SOLLICITANT UNE DEROGATION DE TONNAGE POUR QUE LES VEHICULES DE LA SOCIETE POINT P PUISSENT ACCEDER AU CHEMIN DU REAL VIEUX N°902
- 30/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M AYME-ROSSAT COMMERÇANT NON SEDENTAIRE SOLLICITANT UN EMPLACEMENT TITULAIRE SUR LE DOMAINE PUBLIC PLACE MALHERBE A L'OCCASION DU MARCHE DU WEEK-END N°903
- 30/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT SUR LA DEMANDE DE M MASSIANI L'ASSOCIATION NOSTO FE SOLLICITANT UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ORGANISATION DE SA MANIFESTATION « PELERINAGE NOSTO FE 2025 » N°904
- 29/09/2025 ARRETE DU MAIRE PORTANT PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIER N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE M ET MME COSTA SOLLICITANT LE RETRAIT DE LA SERVITUDE « ELEMENT DE PASSAGE A PROTEGER » GREVANT LA PARCELLE BM N°155. N°905



DÉCISIONS DU MAIRE
3^{EME} TRIMESTRE 2025

N°	Service	Objet	Date
71	Culture	La commune décide de signer une convention de partenariat avec l'association Atelier Théâtre du Bout de l'Île, domiciliée MJA – 318 Bd Rey – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume pour la lecture de l'oeuvre "Du cap Horn à l'Equateur, voyage littéraire, poétique et anecdotique". Cette animation se déroule le Samedi 5 avril 2025 à la médiathèque.	01.04.25
72	Grands Projets	La Commune décide de solliciter auprès du Département du Var, une aide financière en vue d'installer pour des raisons de sécurité une clôture sur l'ensemble des équipements au quartier Clos de Roques pour y installer des jeux pour enfants ainsi qu'un bâtiment modulable afin d'assurer le gardiennage des lieux, d'un montant de 78 000,00 € HT au titre de l'année 2025.	02.04.2025
73	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gratuite de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Ecole Sainte Marie-Madeleine située Chemin Prugnon - 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume représenté par Madame Karine DIRANT, Directrice de l'Etablissement. La mise à disposition s'effectue le mardi 29 avril 2025 pour un spectacle scolaire de fin d'année.	02.04.2025
74	Grands Projets	La Commune décide de solliciter auprès de la Région Sud une aide financière en vue de réaliser un projet de film documentaire sur les données archéologiques et historiques Sainte Marie-Madeleine et les premiers chrétiens de Saint-Maximin d'un montant de 15 000,00 € HT au titre de l'année 2025.	03.04.2025
75	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition du terrain 3x3 de basket et de la piste Lucien ANTONETTI avec l'association « Rugby Club Saint-Maximinois XV » représentée par son Président Monsieur Fabrice GILBERT. L'utilisation des locaux se fera : - Piste Lucien ANTONETTI : Mercredi neuf (9) avril deux mille vingt-cinq (2025) de neuf (9) heures à douze (12) heures et de quatorze (14) heures à dix-sept (17) heures. - Terrain de Basket 3X3 : mardi quinze (15) avril deux mille vingt-cinq (2025) de neuf (9) heures à douze (12) heures et de quatorze (14) heures à dix-sept (17) heures.	07.04.2025

76	Médiathèque	La Commune décide de signer une convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume Nazareth représenté par Madame Aude MOTTIAUX -pour l'organisation et l'animation des conférences qui se déroulent les : Vendredi 18 avril à 19h00 : « La Bataille de Pourrières en 102 avant JC » par Luc POUSSEL, Mercredi 23 avril à 19h00 : « Rencontre avec l'artiste photographe Denis CAVIGLIA », et Mercredi 30 avril à 19h00 : « Instruments médiévaux accompagnés de chants » par Irène et Yves CHIAVASSA, Lei Troubaire de Madelano.	07.04.2025
77	Culture	La Commune décide que cette décision annule et remplace, la décision n° 237/2024 autorisant la signature de la convention cadre de partenariat « revendeur/organisateur billetterie évènement payant » pour les spectacles dans le cadre de la Programmation 2024-2025 de la « Croisée des Arts » avec L'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon, et de signer une nouvelle convention cadre. Cette convention stipule la modification tarifaire de la commission de service rendu revue à la baisse sur un montant unique, conclu pour la période allant du 7 avril 2025 au 31 décembre 2025. Dans le cadre de cette convention, l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte et Verdon est autorisé à vendre des billets à l'occasion de spectacles/concerts pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur en contrepartie du service rendu une commission appliquée sur chaque vente de billet selon le barème suivant : -soit une commission unique de 0,70€/billet.	08.04.2025
78	Culture	La Commune décide de signer une convention de billetterie avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Audrey FALCOU, dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. Il est autorisé à vendre 44 places/ billets à l'occasion du spectacle Ecole Nationale de Danse de Marseille du jeudi 15 mai 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur, en contrepartie du service rendu, une commission : -Soit une commission unique de 0.70€/billet.	08.04.2025
79	Culture	La Commune décide de signer une convention de billetterie avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Audrey FALCOU, dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. Il est autorisé à vendre 20 places/ billets à l'occasion du spectacle CAFEDANSE du vendredi 16 mai 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur en contrepartie du service rendu une commission : -Soit une commission unique de 0.70€/billet.	08.04.2025

80	Culture	La Commune décide de signer une convention de billetterie avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Audrey FALCOU, dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. Il est autorisé à vendre 44 places/ billets à l'occasion du spectacle PINAO RUBATO du dimanche 18 mai 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur en contrepartie du service rendu une commission : - Soit une commission unique de 0.70€/billet.	08.04.2025
81	Culture	La Commune décide de signer une convention de billetterie avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Audrey FALCOU, dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. Il est autorisé à vendre 25 places/ billets à l'occasion du spectacle BALLE'T JUNIOR STUDIO 115 du mercredi 21 mai 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur en contrepartie du service rendu une commission : - Soit une commission unique de 0.70€/billet.	08.04.2025
82	Culture	La Commune décide de signer une convention de billetterie avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Audrey FALCOU, dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. Il est autorisé à vendre 39 places/ billets à l'occasion du spectacle CANNES JEUNE BALLET ROSELLA HIGHTOWER vendredi 23 mai 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur en contrepartie du service rendu une commission : - Soit une commission unique de 0.70€/billet.	08.04.2025
83	Culture	La Commune décide de signer une convention de billetterie avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Audrey FALCOU, dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. Il est autorisé à vendre 44 places/ billets à l'occasion du spectacle CI ART FOR GAIA du dimanche 25 mai 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur en contrepartie du service rendu une commission :- Soit une commission unique de 0.70€/billet.	08.04.2025
84	SVA	La Commune décide de signer des conventions de partenariat financier avec l'Olympique Saint-Maximinois, pour laquelle il a été décidé de verser une subvention de 40 000 euros, avec le Rugby Saint-Maximinois XV pour laquelle il a été décidé de verser une subvention de 20 000 euros ainsi qu'avec le Comité d'Actions Sociales pour laquelle il a été décidé de verser une subvention de 65 000 euros.	10.04.2025
85	DGS	La Commune décide de signer une convention annuelle de partenariat financier avec le Centre Communal d'Actions Sociale pour laquelle il a été décidé de verser une subvention de 398 500 euros.	10.04.2025

86	SVA	La Commune décide renouveler la signature d'une convention relative à la mise à disposition d'une parcelle relevant du domaine privé de la Commune à usage de jardin partagé sur parcelle cadastrée AY 389 sis Quartier Puits de Marine, avec l'association « Jardiniers de Saint-Maximin », représentée par Michel THEZAN – Président, sis 318 Boulevard Rey – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Cette mise à disposition est accordée à titre gracieux pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} mars 2025.	11.04.2025
87	Etat Civil	La Commune décide que les concessions en état d'abandon de la procédure de reprise 2021 sont reprises par la Commune. D'autoriser le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur et que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.	15.04.2025
88	Etat Civil	La Commune décide que les concessions en état d'abandon de la procédure de reprise 2023 sont reprises par la Commune. D'autoriser le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur et que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.	15.04.2025
89	Evènementiel	La Commune décide de signer les contrats conclus entre la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et les prestataires chargés des animations et spectacles de l'été 2025 pour un montant de 79 926,75 €.	16.04.2025
90	Pôle Famille	La Commune décide de signer un contrat de cession avec l'association « LE RÊVE ET L'ÂME AGIT » représentée par son Président Monsieur Jean-Louis NARDONE dont le siège social se situe 1 la dentellière – 13310 St-Martin de Crau. Le spectacle « Un jouet pour Noël » aura lieu en décembre 2025, le mardi 2 à 9h30 et 14h30, le mardi 9 à 9h, 10h30 et 14h30, le jeudi 11 à 10h et 14h30 dans le cadre des animations offertes aux écoles pour les fêtes de fin d'année 2025, le montant de la prestation s'élève à 4 200 € TTC.	23.04.2025
91	Patrimoine	La Commune décide de signer l'avenant n°6 à la convention d'accueil d'œuvre dans les ateliers pour étude préalable et restauration de l'œuvre « Retable du Crucifix d'Antoine RONZEN » avec le CICRP (Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine) représenté par sa Directrice, Madame Dominique VINGTAIN, domiciliée 21 rue Guibal – 13003 MARSEILLE. La disposition suivante de l'article 3 de la convention stipule : « l'œuvre est prolongée au titre de cet avenant N°6 jusqu'au 18/12/2025 », le marché de restauration devant être lancé au premier semestre 2025. Au titre de cet avenant n°6 et conformément aux présentes dispositions du règlement de participation financière du CICRP, le coût des frais s'élève à 1770,90 €.	28.04.2025

92	Culture	La Commune décide de signer une convention quadripartie de mise à disposition gracieuse du hall d'exposition de « la Croisée des Arts » avec : - l'Association Archipel des Arts représentée par Madame Françoise LEDENT - adresse : MJA 318 Boulevard Rey – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume, - l'Association Aurélia représentée par Madame Marcelle RIDEL – Adresse : MJA 318 Boulevard Rey – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume, - l'Association Atelier des Couleurs représentée par Madame Dominique TELEMAC – adresse : 497 Impasse Saint Esprit – 83470 Saint Maximin La Sainte Baume. L'exposition s'effectue pour la période du mardi 13 mai au mardi 27 mai 2025 dans le cadre de la 4^{ème} édition du Festival de Danse du mois de Mai 2025 « En mai, danse comme il te plait ».	28.04.2025
93	DST	La Commune décide de confier les travaux de pose de clôtures et de portails pour l'aire de loisir, quartier Clos de Roque, à l'entreprise GEM CLOTURES, dont le siège social est situé 90, impasse du Genièvre, 83 210 LA FARLEDE. Ces travaux interviendront dans un délai d'un mois à réception du bon de commande signé par la maîtrise d'ouvrage, pour un délai d'exécution d'un mois. Le montant est de 38 988,00 € HT.	29.04.2025
94	SVA	La Commune décide de signer la convention relative à la mise à disposition à titre onéreux des salles des « préfabriqués de l'Espace Gare » auprès de l'association « Vie et Lumière » représentée par son Secrétaire National Monsieur Mario HOLDERBAUM. Les présentes conventions sont conclues pour l'année scolaire 2024/2025 et selon un calendrier préalablement suivant : ✓ Salle Orient Express des "préfabriqués de l'Espace Gare" Vendredi de 19h à 22h30 ✓ Salle Transsibérien "préfabriqués de l'Espace Gare" Dimanche de 9h à 12h30 L'organisateur s'engage à régler le montant de la location des salles qui lui sera facturé mensuellement. (25 euros par créneau utilisé).	30.04.2025
95	Pôle Famille	La Commune décide de signer une convention tripartite entre l'Inspection Académique représentée par l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur Eric GILLES, la Société Vert Marine représentée par sa Directrice et la Commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume représentée par son Maire, Alain DECANIS relative à l'utilisation du centre aquatique situé sur Brignoles. La convention est conclue pour l'année scolaire 2024/2025 soit du 22 avril au 27 juin 2025 selon les créneaux suivants : - Le mardi de 9h45 à 10h25 (3 classes) - Le mardi de 10h30 à 11h10 (3 classes) Conformément au contrat de délégation de service public, la collectivité versera à l'exploitant une contribution financière	05.05.2025

		forfaitaire dont le montant et les modalités de versement sont prévus au sein dudit contrat.	
96	SVA	La Commune décide de signer des conventions relatives à la mise à disposition à titre gracieux ou onéreux auprès de plusieurs associations des locaux et des équipements de divers bâtiments communaux situés sur la Commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. La mise à disposition gracieuse concernent les associations suivantes : Afrik Alizé, Aïna, Amicale Nord Sud, AM Music France, Arc en Ciel, Archipel des Arts, Arédanse, Art Scène Danse Studio, Ateliers Boombox Dance, Atelier Aurélia, Boogastyle, Calinours, Divine proportion, Elixir d'Italie en Provence, EMOA, Espace pour tous, Express Yourself, Familles rurales, Gospel in Provence Verte, L'Alen, Hit Boots Country, L'appart des familles, la voix Aurélienne, L'atelier des couleurs, les doigts de fées, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue Varoise de Prévention, M.S.M, Magic Saint-Maximin, Music'Oll, Orchestre d'Harmonie, Pro BTP, RayX théâtre, Saga théâtre, Saint Max Impro, tarot Club, Tricot couture déco Petu Art, Var Hammer. Les présentes conventions sont conclues pour l'année scolaire 2024/2025 et selon un calendrier préalablement défini dans celles-ci, renouvelable jusqu'à 3 fois par tacite reconduction. Cette décision annule et remplace la décision 203 de 2024.	06.05.2025
97	DST	La Commune décide de confier les travaux de réfection et d'étanchéité des bassins de la piscine municipale à la société DIDIER GEROLIN - Parc d'activités du chemin d'Aix, 123 Avenue des 5 ponts - 83470 Saint Maximin la Sainte Baume, représenté par Monsieur Didier GEROLIN, Directeur général. Ces travaux s'élèvent à 47 040,00 € TTC	06.05.2025
98	DGS	La Commune décide de renouveler la signature d'une convention d'occupation précaire d'un bien appartenant au domaine privé communal ayant pour objet la mise à disposition d'un logement à usage d'habitation sis chemin des Vertus, dans l'enceinte de l'école Paul Verlaine, au 1^{er} étage, porte de droite - 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, avec M. EL AMIRI Yassine. De fixer le montant de la redevance mensuelle à 118,20 €, à laquelle s'ajoutent 100 € de charges locatives par mois. Cette attribution prend effet le 25 avril et se termine le 24 mai 2025. Cette convention pourra être reconduite pour une durée d'un (1) mois supplémentaire. Cette convention est conclue sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public. La redevance sera établie au nom du propriétaire de M. EL AMIRI : M. IAZZA Jamel, domicilié 283 chemin du Petit Ruisseau, 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.	06.05.2025
99	Etat Civil	La Commune décide de confier la maintenance du logiciel du cimetière à GESCI ME, domicilié 190 rue Robert Castel - 29200 BREST, représenté par Monsieur Thierry LE SCAO, Président. Ce contrat prendra effet à compter de la date de signature. Il sera appliqué pour l'année 2025 à compter de sa date de prise d'effet pour une durée de 48 mois. La redevance pour le service souscrit est de 2 026,00 € HT/an.	06.05.2025

100	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gracieuse du hall d'exposition de « la Croisée des Arts » avec l'Artiste Madame Natacha POLLI domiciliée au 287 route de Besse - 83340 Flassans sur Issole. L'exposition s'effectue pour la période du mercredi 28 mai au jeudi 19 juin 2025.	06.05.2025						
101	SVA	La Commune décide de signer la convention entre le Département du Var, le collège Leï Garrus, la Commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et l'association « Ray X Théâtre », représentée par sa Présidente, Béatrice PRIAM KIEFFER, relative à l'utilisation de l'auditorium dudit collège. La période d'utilisation des locaux sera : - Samedi 21 juin 2025 de 9h à 22h30 - Dimanche 22 juin 2025 de 9h à 22h30	07.05.2025						
102	SVA	La Commune décide de signer une convention entre le Département du Var, le collège Henri MATISSE, la Commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et l'association « Sport Addict » relative à l'utilisation de locaux et des équipements dudit collège pour son stage multisports. La période d'utilisation des locaux sera : - Du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025 de 8h à 18h	12.05.2025						
103	Grands Projets	La Commune décide de solliciter auprès du Conseil Départemental du Var une aide financière en vue de réhabiliter un immeuble du centre ancien en Maison des Pèlerins, situé 08 rue Lafontaine, d'un montant de 175 000,00 € HT au titre de l'année 2025.	13.05.25						
104	SVA	La Commune décide de confier l'aménagement de l'aire de jeux dédiée aux enfants de - de 3 ans du Clos de Roques à la société KASO Provence Méditerranée – Pôle Excellence Jean Louis, 76 Via Nova – 83600 Fréjus, représentée par Monsieur Xavier SUBTS, Gérant. Ces travaux s'élèvent à 32 680,80 € TTC.	19.05.2025						
105	DGS	La Commune décide de modifier les droits d'entrées de la piscine municipale : <table border="1"><thead><tr><th></th><th>Tarifs</th></tr></thead><tbody><tr><td>Adultes (au-delà de 12 ans)</td><td>2 €</td></tr><tr><td>Enfants (de 0 à 12 ans)</td><td>Gratuit</td></tr></tbody></table>		Tarifs	Adultes (au-delà de 12 ans)	2 €	Enfants (de 0 à 12 ans)	Gratuit	20.05.2025
	Tarifs								
Adultes (au-delà de 12 ans)	2 €								
Enfants (de 0 à 12 ans)	Gratuit								
106	DGS	La Commune décide de modifier l'acte constitutif de la régie de recettes de la piscine municipale en fixant un montant maximum d'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à 2 000 €.	22.02.2025						
107	Achats	La Commune décide de confier la location d'un photocopieur avec la société BNG – Parc d'activité du chemin d'Aix - 491, Avenue des Cinq Ponts – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Ce contrat prend effet à compter du 1er janvier 2025, pour un montant de 795,60 € HT/ an.	19.05.2025						

108	Pôle Famille	La Commune décide de signer une convention avec l'association « TANDEM » représentée par son Président Monsieur Thierry BERGUGNAT, dont le siège social se situe 1 rue Racine, 83 000 TOULON. Le concert « TOUS EN SCENE » aura lieu le vendredi 23 mai 2025 de 20h à 23h30. Le montage et le démontage du matériel régie son et lumière par l'association TADEM aura lieu du vendredi 23 mai 2025 à 8h jusqu'au samedi 24 mai à 1h30. Le montant de la prestation s'élève à 4 548 € TTC.	20.05.2025
109	Patrimoine	La commune décide de confier à la société BELLEC RENOVATION, demeurant 932 Chemin de la Mayette – Quartier Rebouline – PERTUIS (84 120), la recherche de fuites et la réalisation des travaux de réfection localisée de la charpente de la Basilique Sainte Marie Madeleine, ce pour un montant de 46 992,05 € HT.	20.05.2025
110	Achats	La Commune décide de confier la réfection de la toiture du bâtiment 4 rue Kléber à la société SUCCI JULIEN – 548, Route de Mazauges – Quartier Bellevue – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume pour un montant de 15 100,00 € HT.	19.05.2025
111	Achats	La Commune décide de confier le remplacement de l'armoire électrique de la chaufferie de l'école Jean Jaurès à la société HERVÉ THERMIQUE – Zone artisanale du chemin d'Aix, 845 Avenue des cinq ponts – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume pour un montant de 8 462,60 € HT.	19.05.2025
112	Achats	La Commune décide de confier la réfection de la toiture de l'école Paul Barles à la société Étanchéité Concept – 399, Chemin de la Bernade – 83640 Saint Zacharie pour un montant de 15 978,11 € HT.	19.05.2025
113	Achats	La Commune décide de confier la dépose du permis de construire précaire avec ERP d'une structure modulaire pour l'aire de loisir du Clos de Roques à la société START ARCHITECTURE – 202 Chemin du Moulin – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume pour un montant de 4 700,00 € HT.	19.05.2025
114	Achats	La Commune décide de confier les travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle Paul Verlaine à la société CONSILIUM PROJECT MEDITERRANEE – 656 chemin des Berges – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume pour un montant de 12 497,00 € HT.	19.05.2025
115	Achats	La Commune décide de confier les travaux de réfection électrique de l'Hôtel de Ville à la société SIMPLY OHM – 585 Chemin du Petit Rayol – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume pour un montant de 8 740,15 € HT.	19.05.2025
116	Police Municipale	La Commune décide de souscrire un contrat d'extension du système vidéo protection auprès de la société DALKIA ELECTROTECHNICS, représenté par Monsieur Nicolas GEANO domicilié 120A rue Topaze – le Mistral B – 13510 EGUILES, pour un montant de 96 008,00 € HT.	22.05.2025
117		La Commune décide de modifier l'acte constitutif de la régie de recettes de l'Occupation du Domaine Public en fixant un montant maximum d'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à 35 000 €.	22.05.2025

118	Marchés Publics	La Commune décide de déclarer le lot 1 « Aménagement extérieurs » infructueux, conformément à l'article L. 2122-1 du code de la commande publique, puisqu'aucune offre n'a été déposée. De confier le lot 2 « Gros œuvre – Démolitions - Désamiantage » à l'entreprise MARIANI, demeurant 53 rue Berthy Albrecht – ZI Courtine III – 84 000 AVIGNON, ce pour un montant de 664 714,76€ HT, dont prestations supplémentaires égales à 39 348,00€ HT. De confier le lot 3 « Restauration des façades - Maçonnerie » à l'entreprise MARIANI, demeurant 53 rue Berthy Albrecht – ZI Courtine III – 84 000 AVIGNON, ce pour un montant de 280 378,50€ HT, dont prestations supplémentaires égales à 1 838,50€ HT. De confier le lot 4 « Couvertures et Etanchéités » à l'entreprise TECH BOIS CONCEPT, demeurant 2 rue de Bruxelles – 83 210 SOLLIES-PONT, ce pour un montant de 68 621,00€ HT. De confier le lot 5 « Menuiseries Extérieures » à l'entreprise ATELIER DE LA BOISERIE, demeurant 240 Avenue des Lavandières – 84 400 GARGAS, ce pour un montant de 208 177,64€ HT. De confier le lot 6 « Menuiseries intérieures, Agencement » à l'entreprise ATELIER DE LA BOISERIE, demeurant 240 Avenue des Lavandières – 84 400 GARGAS, ce pour un montant de 380 493,62€ HT. De confier le lot 7 « Métallerie – Ferronnerie » à l'entreprise AECP, demeurant 4 Impasse Pierre Biquard – 13 115 SAINT PAUL LEZ DURANCE, ce pour un montant de 38 397,50€ HT. De confier le lot 8 « Cloisons - Doublages-Plâtre » à l'entreprise REALISATION ENTRETIEN RENOVATION, demeurant 167 Allée des lavandes – P.A de Fontvielle – 13 190 ALLAUCH, ce pour un montant de 116 404,94€ HT. De confier le lot 9 « Chauffage - Ventilation - Plomberie » à l'entreprise CSP GROUP MONACO, demeurant 17 avenue Albert II – 98 000 MONACO, ce pour un montant de 208 846,89€ HT. De confier le lot 10 « Courant Fort - Courant Faible » à l'entreprise POURRIERE, demeurant – 869 Avenue des 5 ponts – ZA Route d'Aix – 83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME, ce pour un montant de 104 999,00€ HT. De confier de lot 11 « Sols – Carrelages » à l'entreprise MULTISERVICES, demeurant 8 Montée de Saint Menet – 13 011 MARSEILLE, ce pour un montant de 94 327,00€ HT. De confier de lot 12 « Ascenseur » à l'entreprise TK ELEVATOR FRANCE SAS, demeurant 20 rue François Cevert CS 50126 – 49 001 ANGERS Cedex 01, ce pour un montant de 25 000€ HT.	22.05.2025
-----	--------------------	--	------------

		De confier de lot 13 « Signalétique » à l'entreprise IMPACT SIGNALETIQUE, demeurant RB 543 – Lieu-dit le petit péage – 13 240 SEPTEMES LES VALLONS, ce pour un montant de 5 047,00€ HT. De confier de lot 14 « Peinture » à l'entreprise DSP 83 – 358 boulevard de l'Helvétie – 83 000 TOULON, ce pour un montant de 47 090,35€ HT.									
119	Patrimoine	La Commune décide de confier à la société Toshiro MATSUNAGA, demeurant Impasse Milano, Ile Piot – AVIGNON (84 000), la restauration des peintures du panneau central du retable du CORPUS DOMINI d'Antoine RONZEN de la Basilique Sainte Marie-Madeleine, ce pour un montant de 45 320,00€ HT. Et de confier à la société Gilles TOURNILLON, demeurant 825 chemin des Roards – ZA La Garrigue du Rameyron – SERIGNAN-DU-COMTAT (84 830), la conservation et la restauration des boiseries du retable du CORPUS DOMINI d'Antoine RONZEN de la Basilique Sainte Marie-Madeleine, ce pour un montant de 29 649,78 € HT (proposition Option 1).	22.05.2025								
120	Patrimoine	La Commune décide de De confier à la société Toshiro MATSUNAGA, demeurant Impasse Milano, Ile Piot – AVIGNON (84 000), l'étude préalable, la conservation et la restauration des peintures du retable de la chapelle Saint Blaise et de la chapelle de la Vierge blanche de la Basilique Sainte Marie-Madeleine, ce pour un montant de 8 000,00€ HT. Et de confier à la société Gilles TOURNILLON, demeurant 825 chemin des Roards – ZA La Garrigue du Rameyron – SERIGNAN-DU-COMTAT (84 830), l'étude préalable, la conservation et la restauration des boiseries du retable de la chapelle Saint Blaise et de la chapelle Vierge de la Basilique Sainte Marie-Madeleine, ce pour un montant de 34 590,08 € HT.	22.05.2025								
121	Culture	La Commune décide de signer un contrat de cession avec l'Association Art Scène Danse Studio représentée par sa Présidente Madame Marie VENTINO dont le siège social se situe Quartier Bonneval – 310 Chemin du Chevalier – 83470 St Maximin la Sainte Baume. La représentation de danse aura lieu le samedi 31 mai 2025 dans le cadre de la manifestation « Balade au fil de l'art » pour un montant de 200,00 € TTC.	23.05.2025								
122	Culture	La Commune décide de fixer, à compter du 5 juillet 2025, les nouveaux tarifs de saison culturelle de la Croisée des Arts 2025/2026 qui seront ajoutés à la régie « Culture et Patrimoine » tels que définis dans le tableau ci-dessous : <table><tr><th>CATEGORIES</th><th>TARIFS</th></tr><tr><td rowspan="3">Théâtre / Musique</td><td>25,00 €</td></tr><tr><td>20,00 €</td></tr><tr><td>15,00 €</td></tr><tr><td>Festival de danse « En Mai, danse comme il te plaît »</td><td>15,00 €</td></tr></table>	CATEGORIES	TARIFS	Théâtre / Musique	25,00 €	20,00 €	15,00 €	Festival de danse « En Mai, danse comme il te plaît »	15,00 €	23.05.2025
CATEGORIES	TARIFS										
Théâtre / Musique	25,00 €										
	20,00 €										
	15,00 €										
Festival de danse « En Mai, danse comme il te plaît »	15,00 €										

		Festival de danse « En Mai, danse comme il te plaît » date du 17 mai 2026 uniquement	20,00 €		
		Les classiques du dimanche	15,00 €		
		Ce n'est pas que Jazz !	15,00 €		
		Spectacles en partenariats/coproductions	Tarif plein	Tarif réduit	
			29,00 €	/	
			28,00 €	/	
			25,00 €	/	
			23,00 €	18 € Jusqu'à 12 ans	
			22,00 €	/	
			20,00 €	15€ jusqu'à 10 ans	
			18,00 €	15,00€ Groupe + 10 personnes	
			12,00 €	8,00€ moins de 18 ans	
		Tarifs solidaires Sur présentation d'un justificatif Pour les plus de 65 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, groupe de 10 personnes	• 18,00 € = Spectacle à 25,00 € (Uniquement pour Feydeau) • 13,00 € = Spectacle à 20,00 € • 10,00 € = Spectacle à 15,00 €		
		Tarifs jeunes A partir de 10 et jusqu'à 18 ans Pour tous les spectacles (sauf partenariat)	10,00 €		
		Tarif enfants Enfant de moins de 10 ans (sauf partenariat)	Gratuit		
	Pass théâtre	Pour les 3 dates : 1er/11/25 - 08/03/25 - 18/04/25	50,00 €		
		Pass Festival de danse Pour les 4 dates	50,00 €		
		Achat de billets via le WEB	1,00 € de commission		
123	Culture	La Commune décide de confier la réalisation de dossiers de formalités administratives préalables au permis de construction du refuge animalier à la société Urbanisme et Paysages domiciliée 135, rue Rabelais – 13016 Marseille pour un montant de 6 500 € HT.			23.05.2025
124	Culture	La Commune décide de signer des contrats de cession dans le cadre de la présentation de saison 2025-2026 qui se déroule le 5 juillet 2025 : ☒ Avec l'Association Has' Art représentée par son Président Monsieur Frédéric ONNIS en sa qualité de Directeur artistique dont le siège social se situe « Les Tamaris » Chemin de la			23.05.2025

		Cairanne - 13790 ROUSSET, pour une performance théâtrale le samedi 5 juillet 2025 à 18h30 avec un montant de 250 € TTC. ☑ Avec l'Association B'O CORP représentée par son Président Monsieur Christian GREGORY dont le siège social se situe 78 rue du Maréchal Joffre - 92700 Colombes, pour deux performances danse le samedi 5 juillet 2025 à 18h45 avec un montant de 1 200 € TTC. ☑ Avec l'Association Aparté représentée par son Président Monsieur Julien NEAUT dont le siège social se situe Maison de la vie associative - Avenue du 8 mai 1945 - 13120 Gardanne, pour une performance musique le samedi 5 juillet 2025 à 19h15, avec un montant de 250 € TTC. ☑ Avec l'Association Saga Théâtre représentée par son Président Monsieur Michel PÉGOURIÉ dont le siège social se situe MJA - Boulevard Rey - 83470 St Maximin La Sainte Baume, pour une performance théâtrale le samedi 5 juillet 2025 à 19h30, avec un montant de 250 € TTC.	
125	DGS	La Commune décide de signer une prolongation de convention de mise à disposition temporaire de locaux à titre gratuit du local sis 6 rue de la République - 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume comprenant un rez-de-chaussée et une cave, avec l'atelier ISAALINE, représentée par Madame Pauline BOURDIN. La mise à disposition du local est consentie à titre précaire à partir du 1^{er} avril 2025 au 30 septembre 2025, renouvelable une fois par tacite reconduction.	26.05.2025
126	SVA	La Commune décide de signer la convention entre le Département du Var, le collège Lei Garrus, la Commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et l'association « Saga Théâtre », représentée par son Président, Michel PEGOURIE, relative à l'utilisation de l'auditorium dudit collège. La période d'utilisation des locaux sera : - Mardi 10 juin 2025 de 17h15 à 21h - Vendredi 13 juin 2025 de 17h30 à 23h - Samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 de 10h à 18h - Jeudi 19 juin 2025 de 17h15 à 21h	26.05.2025
127	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association BOUGE DANSE dont le siège social se situe 78 Rue du Cléou - 83670 Fox-Amphoux représentée par Madame Claudie GROS sa Présidente, pour un montant total de 1 300 € TTC. La location s'effectue le dimanche 1^{er} juin 2025 pour leur spectacle de danse « A travers le temps »	26.05.2025
128	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association les Minots de la Source, dont le siège social se situe 162 Impasse du petit Nice - 83470 Seillons, représentée par Madame Elisabeth Bourez sa Présidente. L'association les Minots de la Source s'engage à payer le montant de 1300 € TTC. La location s'effectue le mardi 3 juin 2025 pour un spectacle de Danse « BE HAPPY ».	26.05.2025

129	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association LUMINANDANCE ARTS, dont le siège social se situe 101 Impasse la source – ZI les Consacs – 83170 Brignoles, représentée par Madame Laurence DELPLANQUE, Présidente, pour un montant total de 1450 € T.T.C. L'association LUMINANDANCE s'engage à payer le montant de 1450 € TTC. La location s'effectue le samedi 7 juin 2025 pour un spectacle de Danse avec une demi-journée de location pour une répétition prévue le mercredi 28 mai 2025 de 14h00 à 21h00.	26.05.2025
130	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association ATELIERS BOOMBOX DANCE, dont le siège social se situe 311 Chemin de la Gare – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume, représentée par Madame Magali GUICHARD présidente. L'association ATELIERS BOOMBOX DANCE s'engage à payer le montant de 1100 € TTC. La location s'effectue le Dimanche 8 juin 2025 pour un spectacle de danse.	26.05.2025
131	Culture	La Commune décide de signer un contrat de cession avec l'Association ANMUSIC FRANCE représentée par sa Présidente Madame Hilda MARTINEZ dont le siège social se situe 415 chemin de Font - Trouvade – 83470 St Maximin la Ste Baume. Le spectacle aura lieu le samedi 31 mai 2025 dans le cadre de Balade au fil de l'art, le montant de la prestation s'élève à 150,00 € TTC.	27.05.2025
132	Achats	La Commune décide de confier le changement des portes des classes 2 et 3 de l'école maternelle Paul Verlaine à la société SAINT MAX ALUMINIUM – Z. A Route d'Aix – 652 Avenue de la Maximinoise – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume, pour un montant de 9 088,00 € HT.	28.05.2025
133	Urbanisme	La Commune décide de confier la réalisation du bilan du PLU permettant d'évaluer l'efficacité du PLU en vigueur, d'identifier ses limites, et de justifier la nécessité de le réviser à la société Urbanisme et Paysage – 135 rue Rabelais – 13106 MARSEILLE, pour un montant de 12 000,00 € HT. Ce bilan est encadré par l'article L. 153-27 du Code de l'urbanisme, qui prévoit qu'un bilan doit être tiré au moins tous les 9 ans.	28.05.2025
134	Pôle Famille	La Commune décide de confier la location d'un lave-batterie à la société SERAFEC – Domaine Ste-Claire -Rue A. Ampère- 83 160 LA VALETTE. Ce contrat qui prend effet au 1 ^{er} jour du trimestre civil ou du mois suivant la délivrance du produit. Il sera applicable pour une durée de 18 mois avec un montant mensuel de 1 132,65 € HT soit un montant total de 20 387,70 € HT.	28.05.2025
135	Culture	La Commune décide d'annuler et remplacer la décision n°127/2025 du 22 mai 2025, suite à une modification de tarif, concernant l'annulation de la location du vidéo projecteur pour un montant de 300 € en accord avec le régisseur de la salle de Spectacle. De signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association BOUGE DANSE dont le siège social se situe 78 Rue du Cléou – 83670 Fox-Amphoux représentée par Madame Claudie Gos sa Présidente, pour un montant total de 1	30.05.2025

		000 € TTC. La location s'effectue le dimanche 1 ^{er} juin 2025 pour un spectacle de Danse « A travers le temps ».	
136	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association Express Yourself dont le siège social se situe Chemin de Villonne 83470 SAINT MAXIMIN LE SAINTE BAUME représentée par Madame MARTIN Alix pour un montant total de 1000 € T.T.C La location s'effectue le lundi 9 juin 2025 Spectacle de Danse.	03.06.2025
137	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gratuite de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Ecole Victor Hugo Chemin de la Gare - 83470 Saint Maximin la Sainte Baume représenté par Madame Stéphanie Nicolas Directrice de l'Etablissement. La mise à disposition s'effectue le jeudi 12 juin 2025 pour un spectacle scolaire de fin d'année.	03.06.2025
138	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec CHORE ART dont le siège social se situe zone artisanale la Burlière 13530 Trets, représentée par Madame Nathalie Cervoni pour un montant total de 1 880 € T.T.C. La location s'effectue sur 2 jours consécutifs de location le samedi 14 et le dimanche 15 juin 2025 pour un spectacle de danse.	05.06.2025
139	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association DANSE & VOUS dont le siège social se situe 825 C Chemin de Valavès 83560 Rians, représentée par Madame Alison MELADE sa Présidente, pour un montant total de 1 150 € TTC. L'association DANSE & VOUS s'engage à payer le montant de 1 150 € TTC. La location s'effectue le mercredi 18 juin 2025 pour un spectacle de danse plus une demi-journée de location pour la répétition le vendredi 13 juin 2025.	05.06.2025
140	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gracieuse de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Ecole Jean Jaurès située 169 Chemin du Moulin - 83470 Saint Maximin la Sainte Baume, représentée par Madame Célia COIGNET, Directrice de l'Etablissement. La mise à disposition s'effectue le jeudi 19 juin 2025 pour un spectacle scolaire de fin d'année.	10.06.2025
141	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition de locaux à titre onéreux de la piscine municipale avec la Section Plongée du Val d'Issole représentée par son Président Monsieur CHATAIGNER. L'utilisation des locaux se fera : Du mercredi 9 juillet 2025 au 30 août 2025 de 20h à 22h (habillage et déshabillage compris) – uniquement les mercredis et vendredis. L'organisateur s'engage à régler hebdomadairement (par chèque) le tarif piscine municipale pour chaque entrée dans l'équipement à savoir : 1€ pour les moins de 12 ans et 2 € pour les plus de 12 ans. L'organisateur s'engage à réaliser un auto comptage et l'envoyer par mail chaque semaine pour informer le régisseur du nombre d'entrées.	10.06.2025

142	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition de locaux à titre gratuit de la piscine municipale avec l'UIISC7 représentée par son Chef de Corps Colonel Nicolas RYNINE. L'utilisation des locaux se fera : Les mardis, mercredis et jeudis (en bonne entente avec le CIS de Saint-Maximin) de 7h30 à 9h (habillage et déshabillage compris). Du 8 juillet au 28 août 2025.	10.06.2025
143	Culture	La commune décide de signer une convention de mise à disposition gratuite de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Ecole Galilée, domiciliée 1332 Route de Barjols - 83470 Saint Maximin la Sainte Baume représenté par Monsieur Gilles GASTALDI, Directeur de l'établissement. La mise à disposition s'effectue le vendredi 20 juin 2025 pour un spectacle scolaire de fin d'année.	12.06.2025
144	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gracieuse du hall d'exposition de « la Croisée des Arts » avec l'association Archipel des Arts domiciliée MJA 318 Boulevard Rey 83470 Saint Maximin, représentée par sa Présidente, Madame Françoise LEDENT. L'exposition s'effectue pour la période du vendredi 20 juin au 3 juillet 2025.	13.06.2025
145	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association SDE COMPAGNY, dont le siège social se situe 115 Avenue de la Burlière 83170 SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME, représentée par Monsieur Patrice ZAZZI, pour un montant total de 1000 € T.T.C La location s'effectue le Samedi 21 juin 2025 pour un Spectacle de Danse « le Pays Imaginaire ».	16.06.2025
146	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association ART SCENE DANSE STUDIO, dont le siège social se situe Quartier Bonneval – 310 chemin du Chevalier - 83470 SAINT MAXIMIN LE SAINTE BAUME, représentée par Madame Marie VENTINO. La location s'effectue le dimanche 22 juin 2025 pour leur spectacle de danse « Contraste », pour un montant total de 950 € T.T.C.	17.06.2025
147	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association AREDANSE, dont le siège social se situe MJA – Boulevard Rey - 83470 SAINT MAXIMIN LE SAINTE BAUME, représentée par Madame Joelle MONTFORT. La location s'effectue le mardi 24 juin 2025 pour leur spectacle de danse, pour un montant total de 1 100 € T.T.C.	17.06.2025
148	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association COLLECTIF SABBAT, dont le siège social se situe 115 Avenue de la Burlière - 83170 BRIGNOLES, représentée par Monsieur Agnès ZAZZI. La location s'effectue le jeudi 26 juin 2025 pour leur examen de fin d'études CFA et Ballet Junior, pour un montant total de 1000 € T.T.C.	17.06.2025

149	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association S'COOL DANCE, dont le siège social se situe 17 Place Parrocel - 83170 BRIGNOLES, représentée par Madame Valérie LONG pour un montant total de 1 150 € T.T.C. La location s'effectue le vendredi 27 juin 2025 pour un Spectacle de Danse « Ethnies ».	23.06.2025
150	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association CEL DANSE STUDIO dont le siège social se situe 640 chemin du Plan d'Aups - 83640 Saint Zacharie, représentée par Madame Céline MERANDI. La location s'effectue le samedi 28 juin 2025 pour leur spectacle de danse : « The Time Machine », pour un montant total de 1 200 € T.T.C.	24.06.2025
151	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association SAGA THEATRE, dont le siège social se situe MJA – 318 boulevard Rey-Saint Maximin le Sainte Baume, représentée par Madame Sabine PÉGOURIÉ. La location s'effectue le dimanche 29 juin 2025 pour leur spectacle de théâtre, pour un montant total de 800 € T.T.C.	24.06.2025
152	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association FORM EN CADANSE, dont le siège social se situe 17 chemin des Vertus – 83170 Rougiers, représentée par Monsieur Arnaud PUYREGNIER. La location s'effectue le mercredi 2 juillet 2025 pour leur spectacle de danse, pour un montant total de 800 € T.T.C.	24.06.2025
153	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gracieuse du hall d'exposition de « la Croisée des Arts » avec l'artiste Nathalie SUZANN, 12 Avenue du 15 ^{ème} corps - 83470 Saint Maximin-la-Sainte-Baume. L'exposition s'effectue pour la période du 8 au 22 juillet 2025.	24.06.2025
154	Evènementiel	La Commune décide de signer une convention cadre de partenariat « revendeur/organisateur billetterie évènement payant » pour les manifestations du service « Evènementiel » durant l'année 2025 avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Mme Audrey FALCOU dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. Cette convention est conclue pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2025. Dans le cadre de cette convention, l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon est autorisé à vendre des billets à l'occasion de manifestation pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ». La commune s'engage à reverser au revendeur en contrepartie du service rendu une commission appliquée sur chaque vente de billet selon le barème suivant : ▪ soit une commission unique de 0,70 €/billet.	24.06.2025

155	Culture	La Commune décide de signer un contrat de cession dans le cadre de la présentation de saison 2025-2026 qui se déroule le 05 juillet 2025, avec l'Association Collectif Sabbat représentée par sa Présidente, Madame Agnès ZAZZI dont le siège social se situe 115 Avenue de la Burlière - 83170 Brignoles. La performance danse aura lieu le samedi 5 juillet 2025 à 18h45 pour un montant de prestation qui s'élève à 500 € TTC.	26.06.2025
156	Culture	La Commune décide de signer une convention de location de la salle de spectacle de « la Croisée des Arts » avec l'Association STUDIO PLC DANSE dont le siège social se situe 1791 chemin des Adrechs - 83570 CORRENS, représentée par Madame Céline LAVERGNE, la Présidente. La location s'effectue le mardi 1^{er} juillet 2025 pour une répétition et le dimanche 6 juillet 2025 pour un Spectacle de Danse « LIGHT », pour un montant total de 1 150 € T.T.C	26.06.2025
157	Pôle Famille	La Commune décide de signer une convention avec l'association « LIGUE VAROISE DE PREVENTION » représentée par sa Directrice, Madame Sandrine FIRPO dont le siège social se situe 28 avenue Victor Agostini, 83 000 TOULON. La LVP assurera une permanence de cours sur le temps méridien d'une heure par école du 15 septembre 2025 au vendredi 3 juillet 2026 dans les conditions décrites dans la convention ci-jointe.	26.06.2025
158	SVA	La Commune décide de confier les travaux de maintenance de la chaufferie à la société HERVE THERMIQUE – 14 rue Denis Papin – BP 105 – 37301 JOUE-LES-TOURS Cédex. Le contrat est conclu pour une durée déterminée de 1 an à compter du 01/02/2025. Il sera renouvelé par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie. Le montant annuel forfaitaire est de 3 429,80 € HT, avec une révision de prix selon la formule : $P = P_0 [0,70 \times S/S_0 + 3,30 \times FSD1/FSD10]$	26.06.2025
159	DGS	La Commune décide de signer une convention d'occupation précaire d'un bien appartenant au domaine privé communal ayant pour objet la mise à disposition d'un logement à usage d'habitation sis 40 boulevard Rey – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, avec Madame Laurine CASSAJUS. De fixer le montant de la redevance mensuelle à 350 €, les charges demeurent à la charge du locataire. Cette attribution prend effet le 29 mai 2025 et se terminera le 28 novembre 2025. Cette convention est conclue sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public.	27.06.2025
160	Evènementiel	La Commune décide de signer les conventions pour la vente de billetterie évènement suite à la décision n°154/2025 autorisant la signature d'une convention cadre de partenariat « revendeur/organisateur billetterie évènement payant » pour les manifestations du service « Evènementiel » durant l'année 2025 avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon, représenté par sa Directrice Mme Audrey FALCOU dont le siège social se situe Carrefour de l'Europe – 83170 Brignoles. L'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon est autorisé à vendre :	30.06.2025

		▪ 180 places/ billets à l'occasion de la soupe au pistou du 13 juillet 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur, en contrepartie du service rendu, une commission : - Soit une commission unique de 0.70€/billet. ▪ 180 places/ billets à l'occasion de l'aioli du 26 juillet 2025 pour le compte de l'organisateur « la Mairie de Saint Maximin ». La commune s'engage à reverser au revendeur, en contrepartie du service rendu, une commission : - Soit une commission unique de 0.70€/billet. L'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon s'engage à reverser à l'organisateur la totalité des recettes de la billetterie.	
161	Police Municipale	La Commune décide de souscrire auprès de la société EasyPark dont le siège social est 4 Rue Marconi 57070 Metz, représentée par le Directeur Général, Monsieur Olivier KOCH, un contrat d'une durée de 36 mois à partir du 01/07/2025, suite au rachat par le groupe EasyPark et afin de proposer de mettre en place l'application mobile EasyPark en cohabitation de l'application Flowbird afin de ne pas avoir de régression de service pour les usagers à quelques mois des élections municipales ; Le coût sera conforme au contrat dont il est attributaire, le tiers-mandataire appliquera la grille tarifaire.	30.06.2025
162	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à l'utilisation d'installations sportives tel que la piscine municipale avec le SDIS 83 représenté par le Capitaine Alban MULLER, domicilié 24 Allée de Vaugrenier – ZAC des Ferrières – CS 20050 – 83490 LE MUY. L'utilisation des locaux se fera : Tous les jours du 5 juillet au 30 août 2025 de 7h à 9h, Afin d'accéder à l'équipement les clés de l'équipement seront remise au SDIS et devront être restituées au service Sports et Vie Associative. Cette convention est consentie à titre gracieux.	30.06.2025
163	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à l'utilisation des équipements sportifs mis à disposition du Lycée Maurice JANETTI représenté par son Proviseur Monsieur Jean-François GUERINI. La Commune met à disposition du lycée de manière onéreuse (cinq euros/heure d'utilisation) les équipements du Parc des Sports Emile OLIVIER. Le lycée bénéficie des créneaux suivants : Année scolaire 2025-2026 : du lundi au vendredi de 8h à 18h (emploi du temps plus précis à venir). La convention est conclue jusqu'au 3 juillet 2026.	30.06.2025

164	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition de locaux à titre gratuit du gymnase Henri MATISSE avec l'association « Sport Addict » représentée par son Président Monsieur Mathias BANO. L'utilisation des locaux se fera du 15 juillet au vendredi 8 août deux mille vingt-cinq (hors samedis et dimanches) de 8h00 à 18h30.	30.06.2025
165	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition de locaux à titre gratuit du gymnase Henri MATISSE avec l'association « Athletic Basket Club » représentée par son Président Monsieur Cyrille HERNANDEZ. L'utilisation des locaux se fera du 25 au 29 août 2025 de 8h00 à 12h00 et du 25 au 27 août 2025 de 17h00 à 22h00	01.07.2025
166	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition de locaux à titre gratuit de l'école Paul BARLES avec l'Union Française Centre Vacances loisirs (UFCV) représentée par sa Déléguée Régionale PACA Corse, Madame Nathalie DIAZ-BOUDA. L'utilisation des locaux se fera du 7 juillet au vendredi 22 août 2025. Les horaires d'accueil des familles sont de 8h00 à 18h00. Le 5 juillet, l'organisateur aménagera l'espace, de 8h30 à 18h00. Réunion hebdomadaire : le 5 juillet, l'organisateur aménagera l'espace, de 8h30 à 18h00. Veillée des parents : le 17 juillet et jeudi 14 août de 18h30 à 21h30. Les écoles seront rangées le dernier jour des vacances, soit vendredi 22 août de 14h00 à 17h00. Un état des lieux est organisé avant (vendredi 4 juillet) et après (vendredi 22 août) l'utilisation des locaux par le pôle famille/affaires scolaires.	04.07.2025
167	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du terrain 3x3 de basket avec l'association « ATHLETIC BASKET CLUB » représentée par son Président Monsieur Cyrille HERNANDEZ, domicilié 318 Bd Rey – Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. L'utilisation des locaux se fera du lundi dix-huit (18) août au samedi vingt-trois (23) août deux mille vingt-cinq (2025) de dix-sept (17) heures à vingt-deux (22) heures.	04.07.2025
168	Culture	La commune décide de signer une convention de mise à disposition du hall d'exposition de la Croisée des Arts dans le cadre du festival « harmonie d'orgues 2025 » avec l'artiste Monsieur Sylvain CONTENT, domicilié 2 rue de la Grave - 83470 Saint-Maximin. L'exposition s'effectuera du mercredi 13 jeudi 28 août 2025.	08.07.2025
169	ANNULÉE		

170	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gratuite des salles d'études du conservatoire de « la Croisée des Arts » dans le cadre de la 5 ^{ème} édition du Festival Harmonie d'Orgue avec le conservatoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte dont le siège social se situe quartier de Paris 174 route Départementale 554 83170 Brignoles représentée par M. Didier BREMOND. La mise à disposition des salles d'études s'effectue du 18 au 23 août 2025 de 9h00 à 21h00.	17.07.2025
171	Communication	La Commune décide confier la gestion du véhicule locatif et publicitaire aux sociétés FRANCE COLLECTIVITÉS INVEST (Siren 831 055 363), situé Z.I Secteur C7, Allée des Informations CS 70520- 06705 Saint-Laurent-du-Var et FRANCE INFOCOM (Siren 495 255 838), situé Z.I Les Paluds - 510 Avenue des Jouques - Bât B - BP 91416 - 13785 AUBAGNE CEDEX. Le contrat est conclu pour une durée déterminée de 2 ans à compter du 1 ^{er} septembre 2025. Il sera renouvelé à la pose de nouveaux visuels publicitaires. La location totale est gratuite par l'apposition de logos qui sont pris en charge par le contrat de régie publicitaire.	18.07.2025
172	Pôle Famille	La Commune décide de signer la convention « collaborateur occasionnel, bénévole » avec Madame Corinne JACQUETTE, domiciliée Cœur St max 2 – Bât E11 – 141 chemin de la Gare – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, afin d'animer des ateliers d'initiation aux arts plastiques et à la danse. La convention est conclue pour la période allant du 8 septembre 2025 au 3 juillet 2026	24.07.2025
173	ANNULÉE		
174	ANNULÉE		
175	DGS	La Commune décide de renouveler la signature d'une convention d'occupation précaire d'un bien appartenant au domaine privé communal ayant pour objet la mise à disposition d'un logement à usage d'habitation sis chemin des Vertus, dans l'enceinte de l'école Paul Verlaine, au 1 ^{er} étage, porte de droite – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, avec M. EL AMIRI Yassine, le locataire et M. IAZZA Jamal, son propriétaire. De fixer le montant de la redevance mensuelle à 118,20 €, à laquelle s'ajoutent 100 € de charges locatives par mois. Cette attribution prend effet le 25 juin et se termine le 24 octobre 2025. Date à laquelle le logement devra être libéré. Cette convention est conclue sous le régime de l'occupation temporaire du domaine public. La redevance sera établie au nom du propriétaire de M. EL AMIRI : M. IAZZA Jamel, domicilié 283 chemin du Petit Ruisseau, 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.	28.07.2025
176	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition, à titre gracieux, du gymnase Coubertin avec l'association « Var Hammer » représentée par son Président Monsieur Adrien PIEDNOIR. L'utilisation des locaux se fera : Samedis et dimanches neuf (9) et dix (10) août, trente (30) et trente-et-un (31) août, vingt-cinq (25) et vingt-six (26) octobre, vingt-sept (27) et vingt-huit (28) décembre deux-mille-vingt-cinq (2025) de six (6) heures à minuit.	29.07.2025

177	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du gymnase Coubertin avec l'association « Roller Hockey les Dynamiteurs » représentée par son Président Monsieur Adrien LEFEVRE domiciliée, bâtiment les Ursulines, Cours Liberté, service des sports – 83170 Brignoles. L'utilisation des locaux se fera le dimanche 21 septembre 2025 de 9h00 à 17h00 à l'occasion d'un tournoi amical	26.08.2025
178	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit de 43 tables avec la Commune de Bras représentée par son Maire en exercice Monsieur Franck PERO. L'utilisation du matériel se fera de la manière suivante : Les services techniques de la Commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume récupéreront 43 tables à la Mairie de Bras le mercredi 10 septembre 2025 et les restitueront le mardi 16 septembre 2025.	26.08.2025
179	DGS	La Commune décide de signer une convention d'occupation précaire de location d'un garage avec Madame Victoire BRECHLER, infirmière libérale, domicilié au 6 Place Malherbe – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, pour un garage portant le n° 2 situé à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83470) – lieudit Réal Vieux. De fixer le montant de la redevance mensuelle à 110 €. Cette attribution prend effet le 5 septembre 2025 et se terminera le 31 août 2026 renouvelable par tacite reconduction, à chaque date d'échéance	27.08.2025
180	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition des gymnases Coubertin, Henri Matisse et Lei Garrus, avec l'association « Sport Addict » représentée par son Président Monsieur Mathias BANO domiciliée Lieu-Dit 8 les Olivades – 83120 PLAN DE LA TOUR. L'utilisation des locaux se fera : Gymnase Henri Matisse : Lundi vingt (20) au vendredi vingt-quatre (24) octobre deux-mille-vingt-cinq (2025) de huit (8) heures et trente (30) minutes à dix-sept (17) heures et trente (30) minutes. Lundi dix-sept (17) au vendredi vingt-et-un (21) février deux-mille-vingt-six (2026) de huit (8) heures et trente (30) à dix-sept (17) heures et trente (30) minutes. Lundi vingt-et-un (21) au vendredi vingt-cinq (25) avril deux-mille-vingt-six (2026) de huit (8) heures et trente (30) minutes à dix-sept (17) heures et trente (30) minutes. Gymnase Lei-Garrus : Lundi vingt-sept (27) au vendredi trente-et-un (31) octobre deux-mille-vingt-cinq (2025) de huit (8) heures et trente (30) minutes à dix-sept (17) heures et trente (30) minutes. Lundi vingt-quatre (24) au vendredi vingt-huit (28) février deux-mille-vingt-six (2026) de huit (8) heures et trente (30) minutes à dix-sept (17) heures et trente (30) minutes.	28.08.2025

		Lundi vingt-et-un (21) au vendredi vingt-cinq (25) avril deux-mille-vingt-six (2026) de huit (8) heures et trente (30) minutes à dix-sept (17) heures et trente (30) minutes. Gymnase Coubertin : Lundi vingt (20) au vendredi vingt-quatre (24) octobre deux-mille-vingt-cinq (2025) de neuf (9) heures à seize (16) heures et trente (30) minutes. Lundi vingt-sept (27) au vendredi trente-et-un (31) octobre deux-mille-vingt-cinq (2025) de neuf (9) heures à seize (16) heures et trente (30) minutes. Lundi dix-sept (17) au vendredi vingt-et-un (21) février deux-mille-vingt-six (2026) de neuf (9) heures à seize (16) heures et trente (30) minutes. Lundi vingt-quatre (24) au vendredi vingt-huit (28) février deux-mille-vingt-six (2026) de neuf (9) heures à seize (16) heures et trente (30) minutes. Lundi vingt-et-un (21) au vendredi vingt-cinq (25) avril deux-mille-vingt-six (2026) de neuf (9) heures à seize (16) heures et trente (30) minutes.	
181	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gracieuse du hall d'exposition de « la Croisée des Arts » avec l'artiste Faty DOLT domiciliée 138 Chemin des Cypres – 83149 Bras. L'exposition de peinture « La terre est bleue comme une orange » s'effectue pour la période du vendredi 29 août au jeudi 11 septembre 2025.	28.08.2025
182	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition du gymnase Henri Matisse, avec l'association « Athlétic Basket Club » représentée par son Président Monsieur Cyrille HERNANDEZ. L'utilisation du local se fera : Gymnase Henri Matisse : Dimanche 21 et 28 septembre 2025 de 8h00 à 13h00 Dimanche 5 et 12 octobre 2025 de 8h00 à 13h00 Dimanche 2, 9, 16, 23, et 30 novembre 2025 8h00 à 13h00 Dimanche 7, 14, et 21 décembre 2025 de 8h00 à 13h00 Dimanche 11, 18, et 25 janvier 2026 de 8h00 à 13h00 Dimanche 1, 8, et 15 février 2026 de 8h00 à 13h00 Dimanche 1, 8, 15, 22 mars 2026 de 8h00 à 13h00 Dimanche 5 et 12 avril 2026 de 8h00 à 13h00 Dimanche 10, 17, 24 et 31 mai 2026 de 8h00 à 13h00	29.08.2025

183	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du gymnase Coubertin, avec l'association « Rugby XV Saint-Maximinois » représentée par son Président Monsieur Fabrice GILBERT, domiciliée Parc des Sports - 110 Avenue Emile Olivier – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, afin d'organiser un loto. L'utilisation du local se fera le dimanche 14 décembre 2025, de 12h00 à 22h30.	03.09.2025
184	SVA	La Commune décide de signer une convention relative à la mise à disposition à titre gratuit du gymnase LEI GARRUS, avec l'association « St Max Futsal » représentée par son Président Monsieur Christophe GINESTE, domiciliée Hôtel de Ville – Parvis Charles II d'Anjou – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, à l'occasion d'une compétition de futsal. L'utilisation du local se fera le dimanche 21 septembre 2025, de 9h00 à 12h00.	03.09.2025
185	Culture	La Commune décide de signer une convention de résidence d'artistes pour la mise à disposition gracieuse de la salle de spectacle « la Croisée des Arts » avec l'Association CEL DANSE ART représentée par Madame Céline MERANDI dont le siège se situe Lot 7 Zone Artisanale de La Foux – 83640 Saint Zacharie. La résidence avec technicien s'effectuera du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025 aux horaires suivants : le lundi de 14h00 à 20h00 et le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 20h00.	04.09.2025
186	DST	La Commune décide de confier le contrat relatif à la fourniture de gaz naturel à prix fixe avec la Société « Electricité De France » dont le siège social est situé à Paris 8 ^{ème} – 22-30 avenue de Wagram – TSA 31515- 44379 NANTES Cédex 03, représentée par Madame Nelly RECROSIO, dûment habilitée à cet effet, afin de garantir l'alimentation en gaz et services associé de l'école Victor Hugo. Ce contrat temporaire prend effet à compter du 5 septembre 2025 pour une durée de deux mois, pour un montant prévisionnel de 1 972 ,49 € TTC.	04.09.2025
187	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition gracieuse du hall d'exposition de « la Croisée des Arts » avec l'artiste CBLM domiciliée 2280 route d'Entrecasteaux – 83570 Cotignac. L'exposition « ARCANÉ » s'effectue pour la période du vendredi 12 au jeudi 25 septembre 2025.	08.09.2025
188	Archives	La Commune décide d'accepter la proposition d'intervention n° 2025-09 intitulée « Récolement partiel et élimination des archives contemporaines du service finances » avec le Centre de Gestion du Var – Pôle Archives et Numérique, représenté par son Président, Monsieur Christian SIMON. Le coût total de la prestation est fixé à 1 920 €.	10.09.2025

189	DGS	La Commune décide de signer le renouvellement d'une convention d'occupation précaire d'un bien appartenant au domaine privé communal ayant pour objet la mise à disposition d'un logement à usage d'habitation sis 4 rue Kléber – 83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, avec Monsieur Mathieu FALCHI. De fixer le montant de la redevance mensuelle à 300 €. Cette attribution prend effet le 1^{er} septembre 2025 et se termine le 30 avril 2026.	10.09.2025						
190	Pole famille	La Commune décide de signer la convention de « collaborateur occasionnel, bénévole » avec l'association « Lumière et Sens » domiciliée 109 chemin de Bellevue Villa 8 - 83470 Saint-Maximin-La-Sainte-Baume. La convention est conclue pour la période allant du 25 septembre au 18 décembre 2025 au sein de l'école Victor Hugo.	11.09.2025						
191	Achats	La Commune décide de confier la maintenance de la climatisation des écoles Grand Pin, école Paul VERLAINE, école Jean MOULIN, à l'entreprise S.A.S POURRIERE – Z. A Route d'Aix – 869 Avenue des 5 Ponts – 83470 Saint Maximin la Sainte Baume. Ce contrat commence à sortir ses effets à la date de signature du contrat et sera d'application pendant toute l'année 2025 pour un montant de 1 700,00 € HT/an. Le montant pour frais d'entretien sera d'office et sans mise en demeure préalable révisé au début de chaque période d'un an, conformément à l'indice de la valeur S du secteur des électriciens, au début de chaque période annuelle, suivant la formule suivante : Prix $= \frac{\text{P (contrat)} * \text{l'indice au 31.12 de l'année précédant l'entretien}}{\text{l'indice au 31.12 de l'année de la signature du contrat}}$	15.09.2025						
192	Culture	La Commune décide de signer une convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle de spectacle de la « Croisée des Arts » avec l'Association « Ansliné dans le Cœur de Pari T » dont le siège social se situe au 392 chemin du Petit Rayol - 83470 Saint Maximin la sainte Baume, représentée par sa Présidente, Madame Joèle SACCOCCIO. Dans le cadre de cette convention, l'association est autorisée à organiser le spectacle de ZIZE, « IRREZIZETIBLE » au profit du Téléthon qui s'effectue le samedi 6 décembre 2025 à 21h00	16.09.2025						
193	Pôle Famille	La Commune décide de signer la convention de mise à disposition du matériel de sport sur le temps de l'interclasse tel que cité ci-dessous, en l'occurrence des tapis entre l'école et le club gymnique Saint Maximinois : <table><tr><th>Prestataires</th><th>Dates d'interventions</th><th>Compensations</th></tr><tr><td>École Victor Hugo</td><td>Année scolaire 2025/2026</td><td>Pas de compensation sauf si dégradation du matériel par les enfants pendant le temps méridien</td></tr></table>	Prestataires	Dates d'interventions	Compensations	École Victor Hugo	Année scolaire 2025/2026	Pas de compensation sauf si dégradation du matériel par les enfants pendant le temps méridien	18.09.2025
Prestataires	Dates d'interventions	Compensations							
École Victor Hugo	Année scolaire 2025/2026	Pas de compensation sauf si dégradation du matériel par les enfants pendant le temps méridien							

194	Culture	La Commune décide de signer l'annexe de la convention avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon concernant le spectacle « DE QUOI JE ME MELE » du samedi 1^{er} novembre 2025 à 21h00. La commune s'engage à reverser au revendeur, en contrepartie du service rendu, une commission unique de 0.70€/billet L'Office de Tourisme Intercommunautaire Provence Verte Verdon s'engage à reverser à l'organisateur la totalité des recettes de la billetterie.	18.09.2025
195	Culture	La commune décide d'accepter la proposition d'intervention n° 2025-08 intitulée « Elimination des archives contemporaines aux services techniques » avec le Centre de Gestion du Var – Pôle Archives et Numérique, représenté par son Président, Monsieur Christian SIMON. Le coût total de la prestation est fixé à 2 240 €.	18.09.2025
196	SVA	La Commune décide de confier les travaux de maintenance de l'alarme intrusion pour le complexe sportif Emile OLIVIER avec la société POURRIERE électricité générale – ZA route d'Aix – Avenue des 5 ponts – 83 470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Le contrat est conclu pour une durée déterminée d'1 an à compter de sa signature. Il sera renouvelé par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation de l'une ou de l'autre partie. Le montant annuel forfaitaire est de 576,92 € HT, avec une révision de prix selon la formule : $\text{Prix} = \frac{P(\text{contrat}) \times \text{l'indice au 31.12 de l'année précédant l'entretien}}{\text{L'indice au 31.12 de l'année de signature de contrat}}$	22.09.2025
197	Achats	La Commune décide de confier la distribution de l'eau potable pour la salle Coubertin située chemin Saint Simon, à la Société de la Régie des Eaux de la Provence Verte – 51, Rue des déportés – 83170 BRIGNOLES. Ce contrat prend effet à la date de signature. Il sera d'application pendant toute la durée de location du compteur par la Commune.	23.09.2025



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

**COMMUNE DE SAINT-MAXIMIN-
LA-SAINTE-BAUME**

Délibération
du Conseil Municipal

Séance du 6 octobre 2025

Date de la convocation : 30 septembre 2025

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Représentés</i>	<i>Absents</i>
33	20	9	4
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
29	29	0	0

L'an deux-mille-vingt-cinq

Et le six octobre à neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Alain DECANIS, Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

Présents : Alain DECANIS, Blandine GOMART-JACQUET, Paul KHADIR, Sophie LE METER, Claude BETRANCOURT, Nicole DAVICO-MELEK, Gabriel PICH, Michèle VENET-LELOUP, Hélène NICOLAS, Christophe AUBERT, Véronique JIMENEZ, Nicolas SAETTLER, Luc FERRY, Carine DUBOIS, Jacques FREYNET, Olivier BARRAU, Christian LOMBARD, Vesselina GARELLO, Alain ROGER, Anne-Marie LAMIA

Pouvoirs :

Cédric OLIVIER	donne pouvoir à	Claude BETRANCOURT
Charles DE LAURENS DE LACENNE	donne pouvoir à	Blandine GOMART-JACQUET
Malaury TORRES	donne pouvoir à	Michèle VENET-LELOUP
Nicolas LIGIER	donne pouvoir à	Alain DECANIS
Mireille MARIANELLI-SCHAERS	donne pouvoir à	Nicole DAVICO-MELEK
Sébastien LACOFFE	donne pouvoir à	Sophie LE METER
Nasma BOUTERA	donne pouvoir à	Christophe AUBERT
Christine LANFRANCHI	donne pouvoir à	Olivier BARRAU
Hélène HENRI	donne pouvoir à	Paul KHADIR

Absents : Pascal SIMONETTI, Nathalie CANO-MAIREVILLE, Renaud PIOLINE, Nathalie FRAZAO

Secrétaire de séance : Madame Nicole DAVICO-MELEK

51 - MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET D'AMENAGEMENT DESTINEE A ASSURER LA PERENNITE DES PISTES DEDIEES A LA DEFENSE DE LA FORET CONTRE L'INCENDIE (DFCI) IDENTIFIEES « S62-L'AURELIENNE » ET « S68-LES BATAILLOLES »

VU le Code forestier ;

VU la loi n° 2023-580 du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, et notamment l'article 40 ;

VU l'arrêté n° 41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU l'arrêté n°12/2024-BCLI de Monsieur le Préfet du Var du 23 janvier 2024 portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, et notamment sa compétence en matière de lutte contre les incendies ;

VU la délibération n° 2019-200 du Conseil communautaire du 30 septembre 2019 portant acceptation, après délibération des communes concernées, du mandat pour établir, déposer et suivre, auprès du Préfet, la demande d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement au profit des communes membres, au titre de l'article L134-2 du Code forestier ;

CONSIDERANT que la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte est compétente en matière de Forêt dont notamment la lutte contre les incendies ;

CONSIDERANT que, dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte assure la mise en œuvre et le suivi des Plans Intercommunaux de Débroussaillage et d'Aménagement Forestiers (PIDAF) sur son territoire (PIDAF du Pays Brignolais et PIDAF Provence Verte Ouest) ;

CONSIDERANT qu'afin d'assurer la continuité dans la lutte contre les incendies de forêt, et pour répondre aux dispositions du PIDAF, il est nécessaire de maintenir en condition opérationnelle les ouvrages pour la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) sur le territoire de la Provence Verte ;

CONSIDERANT que les pistes identifiées « S62-L'Aurélienne » et « S68-Les Batailloles » figurent dans le PIDAF *Provence Verte Ouest* ;

CONSIDERANT qu'à cette fin, une servitude de passage et d'aménagement au titre de l'article L134-2 du Code forestier doit être demandée auprès de Monsieur le Préfet et établie au profit de la Communauté d'Agglomération pour l'ouvrage DFCI identifié « S62-L'Aurélienne » et « S68-Les Batailloles », et situé sur les communes de Saint Maximin et de Pourcieux.

CONSIDERANT que cette servitude a pour but « d'assurer la continuité et la pérennité des voies de défense des bois et forêts contre l'incendie ainsi que l'établissement et l'entretien des équipements de protection et de surveillance des bois et forêts » dans les conditions définies par le Code forestier, et notamment les articles L134-2 et L134-3 ;

CONSIDERANT les obligations issues de la loi n° 2023-580 du 10 juillet 2023 et de son article 40 fixant une date limite pour la mise en œuvre de l'article L134-2 du Code forestier « pour les voies de défense des bois et forêts contre les incendies et n'ayant pas fait l'objet d'une servitude de passage et d'aménagement », en l'occurrence le 1^{er} janvier 2028 ;

CONSIDERANT qu'en conséquence, il convient de donner mandat à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour établir et déposer le dossier technique correspondant, et en assurer le suivi avec les services de l'Etat ;

CONSIDERANT que la procédure fera l'objet d'un arrêté préfectoral portant établissement de la servitude ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'APPROUVER la mise en œuvre de la procédure d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement, au titre de l'article L.134-2 du Code forestier, pour les pistes identifiées « S62-L'Aurélienne » et « S68-Les Batailloles ».
- D'AUTORISER le Maire à donner mandat à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour établir, déposer et suivre la demande d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement, auprès du Préfet, pour les pistes identifiées « S62-L'Aurélienne » et « S68-Les Batailloles », et pour prendre toutes les dispositions nécessaires au déroulement de la procédure.

Monsieur le Maire entendu,

Le conseil municipal délibère à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la mise en œuvre de la procédure d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement, au titre de l'article L.134-2 du Code forestier, pour les pistes identifiées « S62-L'Aurélienne » et « S68-Les Batailloles ».
- AUTORISE le Maire à donner mandat à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour établir, déposer et suivre la demande d'établissement d'une servitude de passage et d'aménagement, auprès du Préfet, pour les pistes identifiées « S62-L'Aurélienne » et « S68-Les Batailloles », et pour prendre toutes les dispositions nécessaires au déroulement de la procédure.

Ainsi délibéré à St Maximin les jour, mois et an susdits.

Le 6 octobre 2025,

Le secrétaire de séance,
Nicole DAVICO-MELEK

Le Maire,
Alain DECANIS



Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de la publication sur le site internet le 06/10/2025 ;

Informe que, conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon (5, rue Racine – CS 40510 – 83041 TOULON CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication ; elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant le délai de deux mois valant décision implicite de rejet). Enfin, le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.